



# DE LA VISION À L'ACTION : PLACE AUX PREUVES

Octobre 2020

## UNE MANDATURE AU SERVICE DES EXPERTS-COMPTABLES : **le bilan des commissions et des comités**



# Sommaire

» Remerciements	> 3
» Management de l'institution	> 4
» Fonctions régaliennes de l'Ordre	> 10
» Communication & Attractivité	> 18
» Performance & Compétences	> 20
» Missions & Marchés	> 23
» Stratégie numérique	> 44
» Accompagnement du changement	> 48

# Remerciements

Un grand merci à tous nos consœurs et confrères engagés dans les commissions, les comités et les groupes de travail du Conseil supérieur ainsi qu'aux permanents. Cette mandature n'aurait pas été aussi féconde sans leur implication et leur dévouement.

**CHARLES-RENÉ TANDÉ,**  
Président du Conseil supérieur



# Management de l'institution

Nous avons mis en place des outils numériques en interne pour renforcer l'efficacité des missions de l'institution. Changement d'ère : fin des parapheurs, place aux workflows et à des outils de reporting. Nous avons aussi conçu des sites pour les confrères : nouveau site internet public et privé, mis à jour en temps réel, notamment pendant la période COVID-19, nouvelle signature jesignexpert largement plébiscitée, nouveaux sites hubemploi.fr et jetrouvemonexpertcomptable.fr  
Le résultat : 18 169 vues uniques du site privé en juin 2020, 8 000 cabinets équipés de jesignexpert contre 2 500 avec la clé antérieure !

**DANIEL ALLIMANT,**  
président du secteur  
Management de l'institution  
et vice-président  
du Conseil supérieur





Daniel ALLIMANT



Florence  
HAUDUCŒUR

**Le service Administration et Finances du Conseil supérieur est soumis aux échéances strictes des différentes étapes de validation des budgets et des états financiers de l'institution. Les comptes du Conseil supérieur, ses comptes agrégés avec ceux des associations satellites et les comptes de l'Ordre agrégeant également les comptes des régions sont présentés en session en assemblée générale en septembre. Ces comptes sont revus par les censeurs qui présentent leurs rapports à l'assemblée.**

**L'objectif de ces quatre dernières années a été de supprimer les procédures manuelles et d'intégrer des outils de reporting et des workflows de validation pour les engagements de dépenses et de paiement.**

Conformément à sa feuille de route, le service Administration et Finances du Conseil supérieur a achevé la mise en œuvre d'un outil de reporting intégré permettant de transmettre une information en temps réel aux élus et aux collaborateurs. Cet outil permet désormais de suivre les engagements et les réalisations budgétaires par secteur, par commission et par projet.

### **On s'en souvient !**

De nombreuses actions ont été menées pour permettre à l'institution de faire évoluer ses outils comptables et budgétaires ainsi que la dématérialisation de ses process : mise en place d'un outil de notes de frais dématérialisées, sourcing d'un outil de Business Intelligence adapté au Conseil supérieur et à ses satellites, dématérialisation du process de validation des commandes (workflow), dématérialisation des process suivants figurant dans le manuel des procédures (demande de budget complémentaire, demande de réaffectation d'un budget, mise en concurrence). De plus, les responsables permanents et les élus disposent d'un portail sur lequel ils retrouvent les bons de commande et les formulaires à valider. Un nouveau projet vient aussi d'être lancé qui permettra, à l'issue de sa mise en place, d'approcher le zéro papier sur les process comptables/financiers, à savoir : la dématérialisation des factures fournisseurs, la mise en place d'un workflow de validation des factures fournisseurs.



Daniel ALLIMANT

**La DSI définit et met en œuvre les systèmes d'information destinés au pilotage et à la gestion des différentes activités du Conseil supérieur. Elle est responsable du déploiement des progiciels, elle réalise dans certains cas des logiciels spécifiques et assure leur mise en place. Elle prend notamment en charge des projets tels que la gestion du Tableau pour le compte des Conseils régionaux, ou la carte d'identité numérique Expertpass pour le compte du Conseil supérieur. La DSI définit et contrôle l'application de la politique informatique du Conseil supérieur.**

**L'objectif qui lui a été assigné pendant la mandature a été de limiter les sous-traitances pour maîtriser les développements en renforçant les ressources internes, de rationaliser l'architecture technique et de « professionnaliser » la gestion de ses projets.**

Les quatre années qui viennent de s'écouler ont vu émerger de nombreuses réalisations en partenariat avec les équipes métiers du Conseil supérieur. Un audit de la DSI a permis de mettre en place une nouvelle organisation et notamment un nouveau processus décisionnel des développements informatiques à réaliser.

Un des projets marquants de la mandature reste la refonte complète du site de l'Ordre avec la création d'un site grand public et la mise à disposition pour les experts-comptables d'un extranet privé réunissant tous les contenus indispensables à leur activité. On peut citer aussi l'amélioration de la gestion du contrôle qualité saluée par les contrôleurs, le lancement de l'annuaire [jetrouvemonexpertcomptable.fr](http://jetrouvemonexpertcomptable.fr) destiné à capter de nouveaux clients et le nouveau site [hubemploi.fr](http://hubemploi.fr), essentiel au recrutement dans les cabinets.

### **On s'en souvient !**

Les collaborateurs ont été dotés de nouveaux équipements (plus d'une centaine d'ordinateurs portables), d'outils collaboratifs et de visio-conférences qui leur ont permis de travailler avec une grande efficacité pendant la période de confinement liée à la crise COVID-19 et d'assurer la veille quotidienne à destination des experts-comptables.



Daniel ALLIMANT

**La DRH est chargée de la mise en œuvre de la politique RH décidée par le président et les élus. La DRH est commune au Conseil supérieur et à ses satellites, qui forment une Unité Économique et Sociale. Elle a participé aux négociations et aux décisions d'accompagnement des salariés dans le cadre du déménagement. Elle assure le pilotage de la politique salariale, la négociation et le dialogue social, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des salariés.**

**L'objectif pendant la mandature a été de maintenir stables les charges de personnel au Conseil supérieur et de renforcer les compétences d'ECMA pour qu'elles soient ciblées notamment sur l'accompagnement des outils numériques à destination des experts-comptables (portail déclaratif, nouvelle signature électronique [jesignexpert.com](http://jesignexpert.com) et la facture électronique [jefacture.com](http://jefacture.com)).**

Dans le cadre de la politique ressources humaines insufflée par le président et les élus et la présence de plus en plus importante du numérique, les bulletins de paye ont été dématérialisés pour l'ensemble des salariés avec la mise en place d'un coffre-fort numérique permettant d'archiver les bulletins de paye mais également les documents personnels (factures, diplômes, relevés bancaires...). La fonction RH doit s'adapter et se repenser continuellement. C'est pour faire face à cette évolution perpétuelle que de nombreux accords ont été négociés avec nos déléguées syndicales : droit à la déconnexion, télétravail, égalité professionnelle femmes/hommes...

### **On s'en souvient !**

Pour répondre à l'obligation de transparence fixée par la loi, nous sommes fiers de pouvoir afficher un score de 98/100 en 2019 à l'index de l'égalité femmes/hommes de l'Unité Économique et Sociale.



Bruno LE BESNERAIS

**La commission, créée en 2019, avait pour objectif de mieux faire connaître l'offre de l'institution partant du constat que les produits et services, pour la plupart gratuits, étaient encore trop peu utilisés par les cabinets ; de mettre en place un dispositif national visant à promouvoir ces outils pédagogiques prêts à l'emploi ; de convaincre les professionnels d'acquiescer quelques bons réflexes pour gagner du temps et développer des missions.**

**3**

RÉUNIONS DE LA  
COMMISSION TENUES



**25**

CONSEILS RÉGIONAUX  
MOBILISÉS



**2 350**

PARTICIPANTS  
(EXPERTS-COMPTABLES  
ET COLLABORATEURS DE  
CABINET) RÉUNIS DANS  
LE CADRE DES INITIATIVES  
LOCALES DU RÉSEAU



**80**

ANIMATIONS SUR L'OFFRE  
DU CONSEIL SUPÉRIEUR



Nous avons proposé à chaque Conseil régional de désigner un correspondant (élu du Conseil régional ou membre de l'Ordre sans fonction ordinale) qui puisse créer du lien, échanger, animer des réunions et partager avec ses pairs les nombreuses ressources de l'institution. Pour que notre réseau puisse mener à bien sa mission « d'évangélisation », nous avons conçu des supports d'animation pouvant être diffusés dans un format de 30 et 60 mn, mis à disposition un motion design illustrant de manière ludique deux produits phares du Conseil supérieur (les autodiagnostic, le dispositif crédit 200 K€) ainsi que les « Incontournables », outil créé par la commission Communication & Attractivité présentant de manière factuelle et rapide l'offre de l'institution. Nous avons invité ces professionnels de terrain à rester en contact permanent avec le Conseil supérieur, à s'informer sur les nouveautés, à faire des retours sur les besoins et attentes des confrères, à suggérer des pistes d'amélioration sur l'offre de l'institution. Ce dispositif s'est inscrit dans une démarche collaborative qui a favorisé, par les recommandations et les bonnes pratiques, les échanges d'expériences.

### On s'en souvient !

Il est satisfaisant de voir l'engagement et la motivation des correspondants de Bretagne, Lille-Nord-Pas-de-Calais, Limoges, Montpellier, Normandie-Rouen, Pays de Loire, Picardie-Ardenne, Poitou-Charentes-Vendée, Rhône-Alpes, Toulouse-Midi-Pyrénées qui ont parcouru plus d'un millier de kilomètres pour permettre aux cabinets, situés dans des territoires éloignés, de découvrir les nombreux outils de l'institution. Il est aussi plaisant de voir que la soirée organisée avec les correspondants a permis aux collaborateurs du Conseil supérieur de tisser des liens solides avec le réseau.

### À CONSULTER



Supplément *SIC Mag*  
juillet-août 2019



Les Incontournables



Motion design sur les autodiagnostic  
et le dispositif « crédit 200K€ »



Virginie VELLUT

**Instauré en mars 2019, ce comité de liaison est venu répondre à un besoin identifié par la mandature : renforcer la coopération et la communication entre le Conseil supérieur et l'ensemble des Conseils régionaux tout en veillant aux attentes des élus des territoires.**

Le comité s'est attaché à mettre en place un espace collaboratif pour permettre aux élus de disposer de toutes les informations utiles au bon déroulement des missions (actualité, dossiers thématiques, kit de communication...). Il a identifié les bonnes pratiques existant dans les Conseils régionaux et piloté des réunions semestrielles avec les secrétaires généraux. Il s'est appuyé sur un chef de projet régalien pour piloter la mise en œuvre des projets informatiques, liés au secteur et intéressant tout particulièrement les Conseils régionaux. Le comité a naturellement accompagné la mise en œuvre de la réforme territoriale, notamment dans le domaine budgétaire et préparé en amont chacune des coordinations régionales tout en suivant avec attention la mise en œuvre des décisions.

### **On s'en souvient !**

La création de ce comité a été saluée tant par les élus que par les permanents car il a grandement facilité la collaboration entre l'Ordre national et les Conseils régionaux.

# Fonctions Régaliennes de l'Ordre

« Nous sommes une profession réglementée et nos règles visent avant tout à protéger les clients des cabinets. Notre préoccupation permanente : mettre en adéquation nos textes avec les exigences du marché pour contribuer à la croissance. Notre mandature s'est consacrée à la modernisation et à la dynamisation de nos commissions et comités afin d'améliorer l'efficacité et la performance des services du Conseil supérieur pour plus de confort pour nos confrères et partenaires.

**RÉMY SEGUIN,**  
président du secteur  
Fonctions régaliennes  
de l'Ordre et vice-président  
du Conseil supérieur





Christian SCHOLER

**La commission Juridique et Déontologie a pour compétences d'étudier l'impact des nouvelles réglementations de droit commun et professionnelles sur l'exercice de la profession ; de rédiger des exemples de documents afin de faciliter l'exercice quotidien des professionnels ; de participer à l'élaboration et à la modification des textes ; de répondre aux questions posées par les Conseils régionaux nécessitant une prise de position de la part de l'institution ; d'organiser des réunions d'information.**

**19**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE LA  
COMMISSION



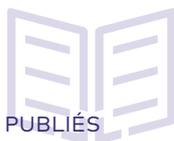
**13**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**2**

SUPPORTS PUBLIÉS



L'actualité législative et jurisprudentielle guide la propre activité de la commission et lui permet ainsi d'être la plus réactive possible quant aux outils pouvant accompagner et sécuriser l'exercice de l'activité des experts-comptables.

À titre d'exemple, la loi « Sapin II » du 9 décembre 2016 a engendré la création, par la commission, d'un process de traitement des alertes, le Conseil supérieur étant concerné en tant qu'ordre professionnel. La commission a mené un certain nombre de travaux : participation à l'ouvrage sur les sociétés pluri-professionnelles d'exercice (SPE), co-rédigé par un groupe interprofessionnel ; rédaction d'un modèle de statuts de SPE sous forme SARL ; exemple de contrat de collaboration libérale entre experts-comptables ; actualisation des statuts types des structures d'exercice d'expertise comptable et d'exercice mixte ; actualisation des conditions générales des lettres de mission pour les clients professionnels, non-professionnels et consommateurs (ordonnance de réforme du droit des contrats) ; avis sur le secret professionnel pour modification des conditions générales ; exemple de contrat de prestation de services entre experts-comptables ; exemple de délégations de pouvoir/de signature...

### On s'en souvient !

Le suivi de l'élaboration de la loi Pacte a permis à la commission de diffuser, dès la publication de cette dernière en mai 2019, différents outils pour en faciliter l'application par les experts-comptables : exemples de clauses d'honoraires de succès, avec leurs modalités d'utilisation ; exemples de mandats implicites ; rédaction d'articles pour le *SIC Mag*.

### À CONSULTER



Exemple de contrat de collaboration  
libérale entre experts-comptables



Exemples de statuts de structures  
d'exercice d'expertise comptable



Conditions générales des lettres de  
mission pour un client professionnel,  
non-professionnel ou consommateur



Jean-Marc  
JAUMOUILLE

**La commission du Tableau arrête la doctrine en matière de gestion du Tableau de l'Ordre des experts-comptables (inscription, adresse, locaux, bureau secondaire...) et définit les procédures relatives à la gestion du Tableau. À ce titre, la commission pilote deux projets conséquents : la dématérialisation des procédures d'inscription et la simplification du suivi des attestations d'assurance RCP. La commission répond aussi aux questions des commissions régionales et valide le respect des conditions d'attribution des médailles de l'Ordre des experts-comptables.**

**10**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE LA  
COMMISSION



**15**  
RÉUNIONS ORGANISÉES



**3**  
ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS



**227**  
MÉDAILLES ATTRIBUÉES



La commission a répondu à de nombreuses interrogations soumises par les commissions régionales, relatives aux conditions d'inscription et aux différents événements pouvant affecter la vie des personnes inscrites au Tableau et a organisé des journées d'échanges avec les Conseils régionaux.

La commission a aussi pris des positions sur de nombreux sujets : l'exercice effectif ; le responsable ordinal ; la modification des règles d'attribution des médailles aux membres de la CND et du CNT, non-membres de l'Ordre...

En outre, c'est sur proposition de la commission du Tableau que le Conseil supérieur a décidé de la possibilité, sous certaines conditions, de nommer un représentant légal personne morale dans les sociétés d'expertise comptable sous forme de SAS et de sociétés civiles.

Des groupes de travail ont été créés dans le cadre de la dématérialisation des procédures d'inscription, de la simplification du suivi des attestations d'assurances RCP, et de la création du statut d'expert-comptable en entreprise.

La commission a aussi travaillé à la refonte du guide du Tableau intégrant ses positions et les évolutions de la réglementation de l'expertise comptable et du droit commun.

### On s'en souvient !

La commission, en se penchant sur le concept d'exercice effectif de la profession, a indiqué que ce dernier, qui est une condition d'inscription et de maintien de cette inscription au Tableau de l'Ordre, implique pour l'expert-comptable, soit personnellement soit dans le cadre d'une structure d'exercice professionnelle inscrite au Tableau, l'exécution habituelle des activités visées à l'article 2 de l'ordonnance, que ce soit en France ou à l'étranger.

## À CONSULTER



Zoom sur l'exercice effectif de  
la profession



Marie  
ALVAREZ-GARZON

**La commission a eu pour principales missions d'assurer la veille juridique et de diffuser la doctrine de l'Ordre en matière d'exercice illégal ; d'assister les Conseils régionaux, notamment par la mise à disposition de modèles et outils ou la résolution de problématiques juridiques ; d'organiser toute manifestation et de concevoir tout support de communication dans le cadre de cette lutte ; d'instruire les demandes de constitution de partie civile adressées par les Conseils régionaux dans le cadre de dossiers pénaux.**

**20**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE LA  
COMMISSION



**21**

RÉUNIONS ORGANISÉES



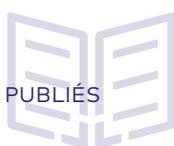
**2**

ÉVÉNEMENT ET CAMPAGNE  
ORGANISÉS



**4**

SUPPORTS PUBLIÉS



Outre l'étude et la poursuite permanente des dossiers d'exercice illégal communiqués par les Conseils régionaux (116 constitutions de partie civile délivrées en 2 ans), la commission a engagé et mené à bien de nombreuses actions pour lutter contre ce délit. Elle a ainsi, de manière non exhaustive :

- décidé du remboursement intégral des frais de procédure civile engagés par les Conseils régionaux pour les affaires ayant donné lieu à une décision de justice (en sus des frais de procédure pénale) ;
- développé et mis à disposition des Conseils régionaux un portail informatique collaboratif de gestion des dossiers d'exercice illégal ;
- mis en œuvre un formulaire en ligne de signalement sur le site du Conseil supérieur en cas de suspicion d'exercice illégal ;
- réécrit et mis à jour le guide de lutte contre l'exercice illégal pour le rendre plus pédagogique et accessible ;
- conclu un partenariat avec une société d'enquêtes privées pour investiguer sur des faits d'exercice illégal, dans des conditions négociées pour les Conseils régionaux ;
- lancé une campagne de communication d'envergure nationale.

### On s'en souvient !

La commission se félicite de la campagne 2020 de communication visant à renforcer son engagement contre l'exercice illégal, campagne largement relayée dans la presse nationale (*Les Échos, Le Figaro, L'Express, EcoRéseau Business...*) et professionnelle (secteurs BTP, hôtellerie/restauration...). En complément, chaque Conseil régional s'est vu adresser un kit de communication comprenant notamment des affiches, des flyers, des kakémonos ainsi que l'ensemble des supports de discours.

### À CONSULTER



Formulaire de signalement d'exercice illégal



Interview de la présidente de la commission parue dans le *SIC Mag* de septembre 2020



Parutions dans la presse de la campagne de lutte contre l'exercice illégal



Rémy SEGUIN

**La commission des Normes professionnelles a pour objectif premier de mettre à la disposition de l'expert-comptable un référentiel normatif propre à garantir le bon exercice de ses missions.**

**Au-delà de sa fonction régalienne de normalisateur de l'Ordre des experts-comptables, la commission contribue à l'élaboration de la doctrine de l'Ordre en réponse à l'évolution du cadre réglementaire et à l'élargissement du panel d'intervention des experts-comptables. Elle concourt également aux travaux sur le référentiel international en coordination avec la CNCC et la DIPAC.**

**19**

MEMBRES PERMANENTS  
DE LA COMMISSION



**17**

RÉUNIONS DE LA  
COMMISSION ORGANISÉES



**38**

EXEMPLES DE LETTRE DE  
MISSION VALIDÉS



**10**

GUIDES COLLECTION  
« PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES »  
PUBLIÉS



La commission a pu ainsi émettre des avis sur les outils (ouvrages, lettres de mission, notes techniques, etc.) développés par différents services du Conseil supérieur et faisant appel au cadre normatif des missions de l'expert-comptable ; publier et mettre à jour les guides « Pratiques professionnelles » facilitant la mise en œuvre des normes professionnelles ; mettre en œuvre des actions de formation en lien avec l'actualité (conférences, ateliers...) de par sa participation aux travaux de conception et de supervision des séminaires proposés par le CFPC mais aussi via l'élaboration et l'animation d'ateliers en région et au Congrès annuel ; travailler avec la DGFIP, notre tutelle, en vue de l'adéquation des nouveaux textes avec les pratiques professionnelles et notamment sur la notion de référent économique ; participer à la validation des réponses aux appels à commentaires et exposés-sondages de l'IAASB et de l'IESBA (code d'éthique) de l'IFAC en coordination avec la CNCC et la DIPAC.

### On s'en souvient !

On se souviendra notamment de l'élaboration d'un guide détaillant et sécurisant la mise en œuvre des nouvelles missions de mandat de paiement et de recouvrement amiable ; de la mise à jour du référentiel normatif avec l'obtention des agréments de la norme professionnelle relative aux obligations de la profession d'expertise comptable en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (NPLAB) et des normes ISA traduites en français ; de la contribution aux travaux de réflexion sur l'examen de conformité fiscal (ECF) avec la direction du contrôle fiscal et la DGFIP ; de la modernisation des exemples de lettre de mission à disposition des professionnels (insertion d'exemples de clause RGPD, illustration des exemples de lettre de mission par l'insertion du schéma général du cadre de référence permettant de situer le cadre de la mission, création d'un lien d'accès direct à la dernière version des conditions générales).

### À CONSULTER



Présentation du référentiel normatif  
d'une vidéo « motion design » justifiant  
l'intérêt de disposer de normes  
professionnelles



Référentiel normatif



Élisabeth THIBOUT

**La commission nationale a pour objet d'organiser, de coordonner et d'harmoniser les contrôles qualité. Ainsi, elle conçoit et met à disposition des outils facilitant la mise en œuvre de contrôles harmonisés selon les préconisations et les orientations de cette même commission ; fournit des informations pratiques aux présidents des commissions régionales, répond à leurs demandes sur des cas particuliers ou des problèmes ponctuels et les accompagne dans la gestion de leurs contrôles. La commission est également compétente pour gérer et coordonner les contrôles qualité des AGC et des cabinets implantés dans plus de trois régions (CAIM). Enfin, la formation des candidats aux fonctions de contrôleurs est diligentée par la commission qui crée les contenus et en assure l'organisation.**

**39**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION



**632**  
CONTRÔLEURS QUALITÉ  
(LIBÉRAUX ET ASSOCIATIFS)



**106**  
SESSIONS DE FORMATION  
SUR LES NORMES  
PROFESSIONNELLES  
POUR LE MAINTIEN DES  
COMPÉTENCES DES  
CONTRÔLEURS QUALITÉ



**16**  
SESSIONS DE FORMATION  
DES NOUVEAUX  
CONTRÔLEURS QUALITÉ  
AYANT PERMIS DE  
FORMER 227 NOUVEAUX  
CONTRÔLEURS QUALITÉ



En marge de ses travaux récurrents, la commission a développé une plateforme numérique permettant la dématérialisation des dossiers. L'outil est amélioré en continu pour répondre aux besoins des instances et aux évolutions législatives, réglementaires et normatives. La commission a aussi organisé des sessions de formation destinées aux nouveaux candidats aux fonctions de contrôleur qualité et aux contrôleurs en place afin d'aider les Conseils régionaux à assurer le maintien de la compétence des équipes régionales (formation Actuel pour la mise à jour sur le contrôle qualité, formation sur les normes professionnelles). Le coût de ces formations est pris en charge par la commission. Cette dernière a aussi mené une réflexion sur l'évolution du contrôle qualité. La mise en place du portail ouvre un large champ des possibles. Dès 2020, un calendrier national harmonisant le lancement des contrôles a été arrêté, un barème harmonisé des rémunérations des contrôles a été instauré, une liste nationale des contrôleurs pour faciliter les affectations sur les dossiers a été élaborée tandis que des outils de visioconférence pour mener certains contrôles étaient adoptés pour s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire.

### On s'en souvient !

Le corps de contrôleurs regroupe des professionnels soudés, impliqués et soucieux de participer à l'effort d'amélioration continue de la profession et à la reconnaissance de la qualité des travaux fournis aux clients. Durant la crise COVID-19, ils ont dû assimiler l'évolution des outils du contrôle qualité, devenus plus modernes et techniquement plus novateurs ; répondre présents aux nombreuses actions de formation pour muscler leurs compétences ; intégrer les contraintes liées à la crise sanitaire et maintenir une activité de contrôle. Les services qualité les ont épaulés, les commissions qualité les ont écoutés. Rien n'aurait pu être fait sans leur engagement !



Jean-Marc  
JAUMOUILLE

**Le comité doit assurer, sur le plan national, les tâches incombant à l'Ordre en tant qu'autorité de contrôle, le respect par les experts-comptables, et les salariés autorisés à exercer l'activité, de leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Il lui incombe de définir l'orientation de la politique du Conseil supérieur et les actions de formation et d'assistance des professionnels ; de contrôler le respect de l'établissement des déclarations de soupçon ; d'engager des poursuites disciplinaires en application de l'article L. 561-36 du code monétaire et financier ; d'entretenir des relations avec Tracfin.**

Ce comité est présidé par Jean-Marc Jaumouillé et rattaché à Charles-René Tandé, président du Conseil supérieur.

**10**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION

**25**

RÉUNIONS ORGANISÉES

**6 500**

HEURES DE BÉNÉVOLAT  
CONSACRÉES AU SUJET  
DE LA LAB

**26**

SUPPORTS PUBLIÉS

**263**

APPELS SUR LE « NUMÉRO  
VERT » TRAITÉS

Le comité a mené de nombreux travaux : la révision de la norme LAB originelle de 2010 dans le cadre de la transposition de la 4<sup>e</sup> directive européenne, avec une publication en juillet 2019, suivie d'une autre, pour tenir compte de la transposition de la 5<sup>e</sup> directive européenne en 2020 ; la création du site ludique et pédagogique ReflexLAB ; la rédaction de l'analyse sectorielle des risques BC FT – ARPEC ; la mise en place d'un accès au RBE simplement depuis le site privé du Conseil supérieur, sans avoir à se créer un compte auprès de l'INPI ; une coopération régulière avec la tutelle (Tracfin, COLB et H3C) ; une sensibilisation des professionnels avec la rédaction de nombreux articles en lien avec la LBC-FT ; une assistance aux professionnels de l'expertise comptable avec la gestion de plus de 260 appels sur le numéro vert ; l'instauration à partir de 2020 d'un contrôle de la LBC-FT spécifique, fondé sur une approche par les risques, et voté à l'unanimité par les élus du Conseil supérieur ; la préparation de la visite sur place du GAFI avec la production du rapport de conformité et d'efficacité ; la présentation annuelle des nouveautés en matière de LAB via un atelier spécifique du Congrès.

### On s'en souvient !

Concevoir ReflexLAB a été un travail de longue haleine : ouvert aux experts-comptables, aux salariés autorisés et aux collaborateurs, ce site contient 31 vidéos en motion design et podcasts, de la documentation et des outils pratiques en libre téléchargement. L'élaboration d'une analyse sectorielle des risques BC FT – ARPEC, permettant d'identifier et de classer les principales menaces et vulnérabilités auxquelles les experts-comptables et leurs structures d'exercice professionnel peuvent être exposés, a aussi beaucoup mobilisé le Comité. À lire sans modération !

### À CONSULTER



ReflexLAB



ARPEC



LAB : consultez le registre des  
bénéficiaires effectifs via l'INPI  
ou le Conseil supérieur



Philippe  
SAUVEPLANE

**La loi Pacte a institué le statut d'« expert-comptable en entreprise », et le décret du 19 novembre 2019 a créé au Tableau une nouvelle liste éponyme. Le rôle de la commission Experts-Comptables en Entreprise, créée en 2020, et dont les travaux ont débuté dans le courant de l'année, est d'informer le plus grand nombre de diplômés sur la possibilité de s'inscrire à l'Ordre en cette qualité. La communication est axée sur les bénéfices d'une telle inscription, tant pour les inscrits eux-mêmes que pour leurs employeurs.**

**9**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION



**2**  
RÉUNIONS ORGANISÉES



**1**  
KIT COMPLET DE  
COMMUNICATION MIS  
À DISPOSITION DES  
CONSEILS RÉGIONAUX



**2**  
SUPPORTS PUBLIÉS



Bien que créée récemment, la commission a déjà mis en place différentes actions parmi lesquelles : envoi d'un mail d'information destiné aux 2 500 diplômés d'expertise comptable des cinq dernières années ; appel à témoignages adressé aux premiers experts-comptables en entreprise inscrits ; organisation d'un webinaire axé sur ce que l'Ordre peut leur apporter ; invitation à suivre les travaux du Congrès de l'Ordre, édition 2020 ; élaboration d'un kit de communication à l'attention des Conseils régionaux ; lancement du plan de communication avec les premières actions (réalisation d'une plaquette de communication, création d'un visuel publicitaire et insertions dans plusieurs media) ; rédaction d'un communiqué de presse et d'articles dans le *SIC Mag* ; alimentation de pages dédiées sur le site de l'Ordre (parties publique et privée).

### On s'en souvient !

Le webinaire organisé en septembre 2020 autour du thème « Experts-comptables en entreprise : ce que l'Ordre peut vous apporter » a été l'occasion d'un véritable échange. La session de questions-réponses de ce webinaire a rencontré un franc succès et a permis, tant à des experts-comptables en entreprise qu'à de potentiels candidats, de faire part de leurs interrogations, et de bénéficier de réponses immédiates.

### À CONSULTER



Plaquette « Experts-comptables  
en entreprise »



Webinaire « Experts-comptables  
en entreprise : ce que l'Ordre peut  
vous apporter »

# Communication & Attractivité

Moderniser, rendre la profession incontournable, attirer l'attention sur ce qu'elle est et fait au quotidien, susciter de l'engagement pour la marque, soutenir les travaux de chaque commission et comité en imaginant des actions et dispositifs de communication *ad hoc*, fut notre préoccupation constante tout au long du mandat qui nous a été confié.

**PHILIPPE SAUVEPLANE,**  
président du secteur  
**Communication & Attractivité**  
et vice-président  
du Conseil supérieur





Philippe  
SAUVEPLANE

**Notre cap était ambitieux : couvrir l'actualité et informer nos membres de manière efficiente et multicanal ; apporter lisibilité et visibilité à toute la palette d'outils et services élaborés par le Conseil supérieur ; faire en sorte que notre profession soit reconnue dans son environnement pour toutes ses compétences et sa dimension conseil au service de l'économie ; générer intérêt et affinité pour la marque et plus largement le métier.**

**11**

RÉUNIONS DE LA  
COMMISSION TENUES

**18**

ÉMISSIONS FOLLOW  
L'EXPERT DIFFUSÉES  
SUR BFM BUSINESS,  
EN PARTENARIAT AVEC  
LE MOOVJEE

**73**

WEBINAIRES ET ÉMISSIONS  
WEB TV À VOUS COGNACQ-  
JAY ORGANISÉS

**68 300**

ABONNÉS AUX COMPTES  
RÉSEAUX SOCIAUX DE  
L'ORDRE (FACEBOOK/  
TWITTER/LINKEDIN)

Nous avons fait évoluer le territoire graphique pour moderniser notre image. Le chevron a été décliné dans toutes nos prises de parole : écrites, digitales ou événementielles apportant cohérence et puissance à notre marque. Nous avons adopté une démarche « user centric » dans les refontes structurantes opérées : site internet, dispositif éditorial SIC Mag, présentation de l'offre produits et services. Nous nous sommes attachés à travailler pour les Conseils régionaux, notamment lors des AG, et à les associer à nos travaux : échanges de bonnes pratiques, élaboration de kits de communication clé en main pour une déclinaison locale facilitée... Nous avons assuré une vraie visibilité à la profession pour valoriser ses expertises sectorielles et techniques en étant partenaire d'événements majeurs (Salon des entrepreneurs, Vivatech, Impact PME, Allo impôt...) et en menant des opérations avec de grands media (*Les Échos, Le Parisien, BFM Business, Europe 1, Infoprodigital...*). Générer de l'intérêt et de l'affinité auprès des jeunes fut aussi notre priorité : l'opération séduction *The Way* déclinée sur tout le territoire, nos vidéos témoignages et autres motion design, diffusés sur les réseaux sociaux et mis à disposition des professionnels, décrivant le métier et la vie en cabinet.

#### On s'en souvient !

Deux entrepreneurs au restaurant illustrant notre rôle de conseil lors de la mise en place du PAS, deux dirigeantes sur un ring de boxe illustrant une cession/reprise réussie, une mère et son fils face à une console de jeux pour évoquer la digitalisation d'une entreprise... il fallait oser pour installer notre slogan « L'expert-comptable : un conseil qui compte » ! C'est ce que nous avons fait avec la campagne diffusée tout au long de l'année 2019 en TV, radio, digital et presse écrite.

#### À CONSULTER



À vous Cognacq-Jay



Follow l'expert



Le kit attractivité

# Performance & Compétences

« Nous sommes 21 000 experts-comptables à avoir la même profession mais nous ne faisons pas nécessairement le même métier ! C'est en effet l'un des rares métiers que l'on peut orienter et faire évoluer grâce à la formation, pierre angulaire de notre exercice professionnel. Notre objectif est d'accompagner tous les cabinets dans leur développement par l'acquisition de nouvelles compétences.

**NICOLE CALVINHAC,**  
présidente du secteur  
**Performance & Compétences**  
et vice-présidente  
du Conseil supérieur





Nicole CALVINHAC  
présidente  
de la Commission  
Formation

**Le secteur Performance et Compétences s'appuie sur deux commissions et un comité dédiés à la formation initiale (promotion et réflexion autour de la filière du chiffre), le stage (organisation et supervision du stage d'expertise comptable) et la formation continue (participation au comité pédagogique du CFPC pour proposer et mettre en place des modules répondant aux besoins des professionnels et de leurs collaborateurs). Cela lui permet d'œuvrer à tous les niveaux, au service du développement des compétences au sein des cabinets et de répondre à leurs besoins en recrutement.**



Dominique JOURDE  
président  
de la Commission  
des Diplômes

La profession d'expert-comptable traverse une révolution qui transforme en profondeur le métier. Touchée jusque dans ses fondamentaux, elle doit saisir l'opportunité de ces bouleversements réglementaires, économiques et technologiques en termes de propositions de missions et de formation. Forte de deux enquêtes prospectives sur le cursus, la commission se mobilise sur l'évolution à donner au contenu des diplômes de la filière, en concertation avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour répondre notamment aux besoins en recrutement. Elle assure aussi la promotion de la filière et du métier sur le site de l'Ordre et les sites Internet étudiants lors de salons pour décrire les besoins et les opportunités de carrière dans la filière.



Marie-Claude  
MIGNON  
présidente du Comité  
national du stage

Ce contexte mouvementé concerne également la formation continue. C'est la raison pour laquelle la commission travaille aux côtés du CFPC pour proposer des modules aux formats diversifiés, contribuant ainsi à faire évoluer les collaborateurs des cabinets (formations techniques, formations sur des sujets numériques et soft skills...). La conversion des objectifs de formation en axes de compétences, imposée par la réglementation, a par ailleurs engagé une relecture et un recalibrage des programmes à l'aune des besoins spécifiques et des métiers en cabinets.

[Lire la suite](#)

**70**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DES  
2 COMMISSIONS ET  
DU COMITÉ

**48**

RÉUNIONS ORGANISÉES

**+ de 40**

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

**6**

SUPPORTS PUBLIÉS

### On s'en souvient !

Plusieurs événements notables peuvent être signalés : la complète gestion (administrative et pédagogique) des experts-comptables stagiaires des États francophones. Parce que le rayonnement de la culture comptable de l'Europe continentale constitue un enjeu, la présence de plus de 400 stagiaires en Afrique témoigne de la réputation du diplôme d'expertise comptable à la française. Il faut également noter l'aboutissement de la rénovation des programmes du DCG et du DSCG après plusieurs années de réflexion à la rentrée 2019, la restructuration du programme obligatoire du stage sur 2 ans qui s'est achevée en 2019 et la mise en place tant attendue de la VAE du DEC en 2020. Enfin, la nouvelle loi sur le financement de la formation a contraint à de nombreux ajustements en termes d'offres de formation.

### À CONSULTER



**Guide du stage**

**DSCG : où et comment se préparer ?**

**Formation professionnelle continue**

**Règlementation et programme de formation**

**Brochure « Tu cherches une formation... ? »**



**Vidéo de la cérémonie du DEC**

# Missions & Marchés

La profession est sur le terrain pour assurer le service « après-loi » auprès des entreprises en les accompagnant au quotidien et nous nous efforçons de jouer auprès des pouvoirs publics un rôle dans le service « avant-loi ».

**PATRICK BORDAS,**  
président du secteur  
Missions & Marchés  
et vice-président  
du Conseil supérieur

**Instauré en mars 2019**, le secteur « Missions & Marchés » est issu de la fusion du secteur « Missions » et du secteur « Développement et croissance économique » mis en place en mars 2017. Le regroupement dans un seul secteur des commissions techniques (Comptable, Sociale et Fiscale), des missions (Création, Transmission, Évaluation, Conseil patrimonial...) et des secteurs (Entreprise, Agricole et Secteurs public et non marchand) a été voulu afin d'assurer cohérence et complémentarité dans ce qui représente le cœur de métier de la profession.

La mission attribuée à ce nouveau secteur était double :

- créer la doctrine institutionnelle sur les disciplines cœur de métier de la profession tout en répondant aux sollicitations des pouvoirs publics sur ces mêmes disciplines ;
- développer des outils à destination des cabinets pour accompagner les clients tout au long du cycle de vie de leur entreprise en les adaptant aux secteurs d'activité dans lesquels ils évoluent.





Éric BOURON

**Les principaux objectifs de la commission des Missions comptables ont été de contribuer aux travaux des institutions réglementaires (ANC), de satisfaire les demandes des Conseils régionaux et de participer aux séances de formation et d'information comptable, de répondre aux questions de doctrine comptable posées par les experts-comptables et commissaires aux comptes dans le cadre de la commission commune (Conseil supérieur/CNCC), de diffuser l'actualité comptable au gré des événements ou de la documentation réalisée (Congrès, pack actu, FAQ...)**

**11**

MEMBRES IMPLIQUÉS  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION



**24**

RÉUNIONS TENUES



**19**

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS



**21**

SUPPORTS PUBLIÉS



La diffusion de l'actualité comptable a constitué une préoccupation constante au cours de ces quatre dernières années. Elle s'est notamment traduite par une participation active aux travaux de l'ANC (règlements sur les changements de méthodes, les partis politiques, les associations, l'activité agricole), aux ateliers du Congrès (essentiels sur le PCG, quiz sur les cryptoactifs), à la production d'ouvrages et documents (plan comptable, code comptable, création d'une lettre actu, FAQ COVID-19) et à l'élaboration périodique de réponses communes (Conseil supérieur/CNCC) aux questions comptables posées par les experts-comptables et commissaires aux comptes.

À partir de la mi-année 2018, la commission a animé le « Tour des régions » qui répondait directement aux sollicitations des Conseils régionaux. Plus de 16 sites ont fait l'objet de conférences focalisées sur l'actualité comptable. Peu à peu, celles-ci ont été complétées d'un volet fiscal puis social pour appréhender, sous ses différentes facettes, l'actualité présentée.

### On s'en souvient !

La mobilisation de notre institution face à la pandémie a été générale : elle s'est notamment traduite par différentes initiatives en matière comptable. C'est ainsi que le Conseil supérieur, la CNCC et l'Académie, en partenariat avec l'ANC, ont organisé un webinar le 28 mai 2020 pour aider les professionnels à appréhender les conséquences financières et comptables de la crise COVID-19. Plus de 1 150 auditeurs étaient au rendez-vous et sont maintenant mieux armés pour faire face à la clôture des comptes des entreprises.

### À CONSULTER



Tour des régions 2020



Lettre *Actu* Experts réglementation  
et doctrine comptable



Webinaire sur les conséquences  
du COVID-19 sur les comptes  
des entreprises



Bruno JOTRAU

**La commission des Missions fiscales a eu un rôle de représentation institutionnelle auprès des pouvoirs publics et plus particulièrement auprès de la DGFIP. Outre le suivi de l'actualité législative, doctrinale et jurisprudentielle, elle est notamment intervenue dans la définition de la doctrine fiscale de l'institution en relation transverse avec les autres commissions du Conseil supérieur et en tant qu'interlocuteur pour l'institution auprès du ministère de l'Économie et des Finances.**

**17**

MEMBRES IMPLIQUÉS  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION

**+ de 20**

RÉUNIONS TENUES

**6 000**

PROFESSIONNELS PAR  
AN BÉNÉFICIAIRES DES  
CONFÉRENCES « LOI DE  
FINANCES » PRÉPARÉES  
AVEC LA COMMISSION

**environ 15**

SOLLICITATIONS PAR AN  
DE LA PART DE LA DGFIP  
POUR OBTENIR L'EXPERTISE  
DU CONSEIL SUPÉRIEUR

Durant la mandature, la commission a été amenée à constituer de nombreux groupes de travail *ad hoc* pour analyser des sujets fiscaux de natures très diverses tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle a participé à des travaux avec la DGFIP sur des projets de textes législatifs mais a aussi contribué à la rédaction d'instructions administratives afin d'apporter une vision terrain aux rédacteurs. Dans le cadre de ses missions, elle a participé aux travaux du Comité national des usagers sur les obligations déclaratives des professionnels. Pour mener à bien ses travaux, elle a fréquemment travaillé avec des professions sœurs telles que les notaires ou les avocats et s'est entourée de compétences utiles issues du monde de l'enseignement et de la haute administration. L'expertise terrain qu'elle a pu apporter, grâce à la participation de nombreux professionnels dans ses groupes de travail et aux remontées provenant de la hotline Infodoc-experts, est aujourd'hui reconnue par l'administration fiscale qui n'hésite pas à la solliciter sur de nombreux sujets : PAS, FEC, logiciels de caisse, évolution du contrôle fiscal...

### On s'en souvient !

La mise place du PAS est un parfait exemple du travail d'accompagnement de la commission auprès des pouvoirs publics et de l'administration fiscale. Le Conseil supérieur a été sollicité dès l'origine en étant auditionné par l'IGF lors de la réalisation de son rapport sur le projet. La commission a ensuite participé au groupe de travail piloté par Bercy et a fait part de ses réflexions et préconisations. Cette collaboration s'est poursuivie tout au long de l'élaboration des textes jusque devant le Parlement. Certains amendements proposés par la profession, comme celui concernant les gérants majoritaires, ont été adoptés, démontrant la pertinence des propositions émises. Une fois le texte adopté, la profession a joué parfaitement son rôle en accompagnant sa mise en œuvre, contribuant ainsi à éviter la catastrophe annoncée par certains. Une belle démonstration de l'utilité de l'institution et de l'ensemble de la profession, saluée à plusieurs reprises par les pouvoirs publics.

### À CONSULTER



Ouvrage « Loi de finances »



Dossier thématique sur la retenue  
à la source



Patrick BORDAS

**L'un des objectifs de la mandature était que nous soyons présents, le plus en amont possible, auprès des pouvoirs publics et que nous soyons partie prenante au moment de la rédaction des textes afin que les remarques des experts-comptables en charge de leur mise en œuvre pratique dans les entreprises soient prises en compte. Il s'agissait aussi d'organiser une remontée des difficultés d'application des textes après le vote des lois. La commission a mis en place des groupes de travail afin d'échanger, de présenter des propositions et de concevoir des outils facilitant les missions sociales des cabinets : lettres de mission, outils pratiques...**

**40**

MEMBRES IMPLIQUÉS  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION

**12**

RÉUNIONS TENUES

**52**

RÉUNIONS ORGANISÉES  
AVEC LES POUVOIRS  
PUBLICS

Pendant la mandature, l'activité sociale a été extrêmement dense. Les principaux sujets ont été : la mise en place de la DSN, du PAS, des CSE, de l'épargne salariale et d'accords d'intéressement et, naturellement, la gestion de la crise COVID-19.

Pour chacun de ces changements ou événements qui impactaient fortement les dirigeants, la commission s'est attachée à produire des lettres de mission correspondant à chaque besoin, des dossiers thématiques, des kits de négociation, un guide social de l'employeur, des outils sur la mise en place d'un accord de performance collective ou d'un accord d'activité partielle de longue durée... En parallèle, la commission n'a eu de cesse de travailler en étroite collaboration avec le GIP-MDS, la Direction de la Sécurité sociale, l'Acoss, les parlementaires et, depuis mars 2020, en raison de la crise COVID-19, d'entretenir des liens quotidiens avec le ministère du Travail pour avoir des informations en avant-première et informer ainsi, quasi en temps réel, les experts-comptables.

### **On s'en souvient !**

DSN, PAS, CSE, épargne salariale, la crise COVID-19 ont été très prenants mais nous avons pu aussi, voyons les choses du bon côté, grâce à ces transformations et difficultés, témoigner du rôle central de l'expert-comptable en matière d'accompagnement et de conseil, notamment dans le domaine social. Notre visibilité dans les media a été réelle et constante durant ces quatre années. Notons aussi, dans un tout autre registre, que nous avons réussi à mettre en place un Diplôme d'Université en droit social pour les experts-comptables avec l'Université Paris II !

## **À CONSULTER**



### **Guide social de l'employeur**

Outil 100% dédié aux clients qui révèle tout l'apport de l'expert-comptable en matière d'obligations sociales et d'accompagnement. Ce guide est disponible en téléchargement, en version pdf ou Word, pour vous permettre, le cas échéant, de le personnaliser



Jean-Yves MOREAU

**La commission a eu pour principale mission la promotion du rôle des experts-comptables dans l'accompagnement des entreprises lors de leur création, de leur développement jusqu'à leur transmission. À destination de la profession, elle a suivi l'évolution technique de ces sujets et développé des outils pour accompagner les confrères et consœurs dans leurs missions (simulateurs de calcul de charges sociales et fiscales, outil d'aide au choix de la forme juridique). Elle a par ailleurs piloté le déploiement des diagnostics que les comités ont conçus en fonction de leurs thématiques (création, numérique, prévention...). Elle a contribué enfin aux actions de l'Ordre à destination des pouvoirs publics sur les thématiques qui lui étaient confiées.**

**+ de 20**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION

**15**  
RÉUNIONS ORGANISÉES

**13**  
ATELIERS/CONFÉRENCES  
ANIMÉS

**3**  
SIMULATEURS DE CALCUL  
DE CHARGES SOCIALES  
ET FISCALES MIS À JOUR  
ANNUELLEMENT

**9**  
AUTODIAGNOSTICS  
DÉVELOPPÉS

Composée de représentants de chaque région, la commission s'est attachée à tenir compte des attentes du terrain. Les outils ont été développés et actualisés annuellement avec l'appui d'experts-comptables pour servir au mieux la profession. Près d'une dizaine de projets de loi ont été suivis par la commission Entreprises au cours de la mandature afin d'informer la profession sur les évolutions législatives et réglementaires, et de formuler des propositions aux pouvoirs publics : mesures de simplification, modernisation du droit des sociétés, volet « entreprises » de la loi Pacte... et dernièrement les mesures en faveur de la relance suite à la crise COVID-19.

La commission a partagé ses travaux avec d'autres organisations nationales : réseau Initiative France, Bpifrance création (ex-AFE), U2P... La commission a aussi participé à des événements tels que le Salon des entrepreneurs, Viva Tech, Impact PME, etc.

### On s'en souvient !

Développés à l'occasion du 73<sup>e</sup> Congrès de l'Ordre, les autodiagnostic sont des outils pour détecter les besoins des clients et identifier de nouvelles missions à leur proposer pour les accompagner dans leur projet. Accessibles à partir de l'espace privé du site de l'Ordre, les autodiagnostic sont une nouvelle occasion de faire connaître le périmètre des missions à valeur ajoutée proposées par la profession !

### À CONSULTER

@ Les autodiagnostic

@ Les simulateurs de calcul de charges sociales et fiscales

@ L'outil d'aide au choix de la forme juridique



Bruno LE BESNERAIS

**Ce comité était chargé de promouvoir le rôle des experts-comptables dans l'accompagnement à la création d'entreprise et de suivre l'actualité et les dispositifs liés à cette thématique. Il a notamment piloté le dispositif national « Business story : votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable ». Il a aussi mis à disposition de la profession des outils pratiques pour communiquer et réaliser cette mission. Au sein de ce comité, a été mis en place un groupe de travail dédié aux entreprises innovantes.**

**12**

EXPERTS-COMPTABLES  
(19 POUR LE GROUPE DE  
TRAVAIL ENTREPRISES  
INNOVANTES) IMPLIQUÉS

**15**

RÉUNIONS ORGANISÉES  
(28 POUR LE GROUPE DE  
TRAVAIL ENTREPRISES  
INNOVANTES)

**1**

GUIDE « INNOVATION  
ET COMPÉTITIVITÉ :  
MISSIONS POUR L'EXPERT-  
COMPTABLE » ACTUALISÉ  
CHAQUE ANNÉE

**2**

CAMPAGNES DIGITAL  
MENÉES

**60**

DOCUMENTS MIS À  
JOUR DANS LE CADRE  
DE L'ACTUALISATION  
ANNUELLE DU KIT MISSION

Lancé en 2016, « Business story : votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable » constitue aujourd'hui la pierre angulaire de ce comité. Plus de 4 700 lieux d'accueil sont proposés par la profession en France dans le cadre de ce dispositif. Plus de 32 000 demandes de mises en relation ont été enregistrées au 15 octobre 2020. Ce dispositif a été l'occasion de se rapprocher de nombreux acteurs de la création d'entreprise ou d'organisations patronales pour rappeler, de manière plus globale, le rôle central de l'expert-comptable dans la création et la vie des entreprises : l'U2P, le Medef, le Moovjee, le ministère des Armées...

Pour accompagner la profession dans la réalisation de cette mission, un kit mission d'accompagnement à la création d'entreprise comprenant des supports de communication et des outils techniques a été créé et mis à jour annuellement avec les experts-comptables membres du comité. Ce dernier a participé chaque année à différentes manifestations et animé des conférences dédiées à la thématique.

### On s'en souvient !

92 % des utilisateurs de Business story sont prêts à recommander le dispositif et 60 % des accompagnements ont été transformés en missions payantes pour les experts-comptables volontaires (enquête de satisfaction réalisée à l'été 2019)... des chiffres qui parlent d'eux-mêmes !

### À CONSULTER



Dispositif Business story



Kit mission d'accompagnement  
à la création d'entreprise



Conseil Sup 'Network rubrique  
« Business story »



Philippe BONNIN

**Ce comité avait pour objectifs d'identifier les attentes des PME en croissance et des ETI ; de repérer les compétences à mettre en œuvre dans les cabinets et de les accompagner pour réaliser des missions auprès de cette cible. Il souhaitait également promouvoir le rôle de la profession auprès des principaux acteurs intervenant dans l'écosystème de ces entreprises et contribuer aux travaux menés par les pouvoirs publics pour développer les PME en croissance en France.**

**8**

EXPERTS-COMPTABLES  
IMPLIQUÉS DANS LE  
TRAVAIL DU COMITÉ

**18**

RÉUNIONS ORGANISÉES

**10**

CONFÉRENCES OU  
ATELIERS ANIMÉS

**2**

ENQUÊTES RÉALISÉES  
NOTAMMENT AVEC LE CSA

Plusieurs enquêtes ont été initiées par le comité pour identifier le potentiel et les attentes de ce marché, ainsi que les compétences de la profession à faire connaître ou à développer pour y répondre. Un rapprochement vers les principaux acteurs de cet écosystème s'est opéré, se traduisant par l'intervention de l'Ordre dans le cadre d'événements, tels qu'Impact PME ou le Big Tour de Bpifrance. Plusieurs ateliers ont été animés auprès de la profession pour relayer le potentiel de ce marché et les opportunités à saisir pour les cabinets. Un programme de parcours de formation, dédié à l'accompagnement au développement des PME en croissance, est en cours de finalisation pour être proposé à la profession. Des propositions pour accompagner le développement des PME en croissance en France ont été également formulées aux pouvoirs publics à différentes occasions, et dernièrement, dans le cadre de la relance liée à la crise COVID-19.

### On s'en souvient !

L'Ordre a été sollicité à plusieurs reprises pour présenter aux pouvoirs publics et aux acteurs parapublics sa vision des besoins des PME en croissance. L'approche globale de la profession, au-delà des aspects techniques, a été très appréciée et déjà prise en compte dans différents véhicules législatifs ou réglementaires, preuve que la profession dispose d'une vraie légitimité et crédibilité.

## À CONSULTER



Propositions de relance et de développement des PME en croissance et des ETI post COVID-19



Jean-Yves MOREAU

**Le comité s'est attaché à orienter tous ses travaux sur l'accompagnement post-crétion et le conseil aux TPE-PME. Ainsi, il a veillé à développer des outils pour sensibiliser les entreprises sur le rôle de l'expert-comptable, à mettre à la disposition de la profession des outils pour réaliser des missions à destination des TPE-PME, à proposer aux pouvoirs publics des améliorations de l'environnement de ces entreprises, à faire connaître et reconnaître le rôle de la profession dans leur accompagnement.**

**18**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL  
DU COMITÉ

**19**  
RÉUNIONS ORGANISÉES

**+ de 100**  
AUTODIAGNOSTICS  
ENVOYÉS ET SOUTIEN  
AU DÉVELOPPEMENT DE  
7 AUTODIAGNOSTICS

**1**  
AUTODIAGNOSTIC CRÉÉ

Le développement économique étant confié aux régions, le comité a engagé un recensement des dispositifs régionaux d'accompagnement des TPE-PME. Il a par ailleurs soutenu la création des autodiagnostic (AD), portée par la commission Entreprises, en participant au suivi de l'ensemble des AD (création, développement, financement, prévention, export...) et en réalisant l'AD « Achats-fournisseurs ». Le Comité TPE-PME a également répondu à un appel à projet de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour une offre d'accompagnement permettant d'accélérer le développement des TPE. Cet appel à projet n'a pas abouti en raison de l'intégration de l'AFE à Bpifrance. Par ailleurs, le comité a développé une nouvelle mission afin d'accompagner le développement des micro-entrepreneurs. Il a ainsi lancé une enquête sur leurs besoins, en partenariat avec la FNAE, et créé des outils à destination de la profession : exemples de lettre de mission et de synthèse financière, documentation...

### On s'en souvient !

Quoi de plus parlant que ces deux témoignages de consœurs et confrères : « *Les outils du Conseil supérieur ? Je les propose à mes clients pour préparer un rendez-vous ou pour animer une relation-client* » ou « *Ils sont très utiles quand le client me pose une question ciblée afin d'avoir une vision globale de sa situation... Je suis capable de lui répondre de façon totalement personnalisée !* ».  
Dommage que les consœurs et confrères ne prennent pas toujours le temps de les rechercher et de les utiliser !

### À CONSULTER

 **Exemple de lettre de mission d'accompagnement au développement de votre micro-entreprise**

 **Autodiagnostic Achats - Fournisseurs**

 **Présentation des autodiagnostic**



Michèle HELMANY

**Afin de faciliter la réalisation des missions des experts-comptables auprès des artisans et commerçants, ce comité a coordonné la réalisation de l'outil « Analyses sectorielles », commercialisé par la Boutique. Cet outil présente l'environnement économique, financier, juridique, comptable, fiscal et social de vingt-sept secteurs d'activité relevant du commerce, de l'artisanat et des services.**

Le comité a non seulement validé la cohérence et la pertinence du contenu des « Analyses sectorielles », mais a également veillé à enrichir la collection en fonction des besoins. Durant les quatre années de la mandature, cette dernière s'est étoffée de nouvelles analyses : transport sanitaire de personnes en 2017, taxi-VTC-mototaxi en 2018, audioprothèse en 2019, caviste prévue pour la fin 2020. Le comité a aussi proposé et mis en œuvre les évolutions relatives à la réalisation technique de cet outil. Il a notamment simplifié sa consultation en basculant l'ensemble des analyses sur Bibliordre, accessible dorénavant via Comptexpert. Un vrai travail de communication a par ailleurs été engagé pour faire connaître cet outil très apprécié par ses utilisateurs mais encore trop peu connu. Ainsi, des articles mensuels dans le *SIC Mag* sont venus présenter chaque nouvelle parution et chaque nouveauté ; des animations ont été réalisées à tous les congrès de la mandature ; des présentations de l'outil sont désormais faites lors des séminaires de formation du CFPC traitant d'un secteur couvert par une fiche.

**8**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL  
DU COMITÉ



**16**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**4**

ANIMATIONS ORGANISÉES  
LORS DES CONGRÈS



**26**

ANALYSES SECTORIELLES  
ET 20 ACTUS-SECTEURS  
PAR TRIMESTRE



### On s'en souvient !

La réglementation et les mesures de soutien ont évolué quasi quotidiennement lors du confinement imposé par la crise COVID-19. Dans ce contexte, le Comité analyses sectorielles a souhaité couvrir au mieux l'impact de l'épidémie et mis en place des veilles secteurs. Ces fiches au format court présentaient l'actualité législative et réglementaire des différents secteurs, les mesures et initiatives de soutien et les recommandations sanitaires. Avec cette collection éphémère, le comité souhaitait que les confrères interviennent au plus près des besoins de leurs clients artisans, commerçants et professions libérales.

### À CONSULTER



Les analyses sectorielles



David SAUVAGE

**Afin de faciliter la réalisation des missions des experts-comptables à destination des professions libérales, ce comité s'était fixé comme objectif de développer et d'actualiser les différents outils du Conseil supérieur permettant d'accompagner ce marché (simulateur de charges sociales et fiscales, fiches métier, dossiers de travail...), de suivre l'actualité des professions libérales et de participer aux évènements, travaux et réflexions sur l'amélioration de leur environnement.**

**18**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL  
DU COMITÉ



**13**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**4**

ANIMATIONS ORGANISÉES  
AUX CONGRÈS



**5**

VIDÉOS PÉDAGOGIQUES  
MISES EN LIGNE



**28**

FICHES MÉTIER, 3 FICHES DE  
SYNTHÈSE, 2 DOSSIERS DE  
TRAVAIL ET 1 SIMULATEUR  
MIS À JOUR TOUS LES ANS



Le comité n'a pas seulement mis à jour les outils du Conseil supérieur. Il les a aussi adaptés, transformant le guide des professions libérales (qui portait aussi à confusion avec l'ouvrage du même nom de la conférence des Arapl) en kit mission, et il les a complétés par un dossier pour la RFC, des fiches marketing et un exemple de rapport de fin de mission.

Avec la refonte des sites internet du Conseil supérieur, les outils développés par le comité sont désormais en cohérence avec les autres outils développés au Conseil supérieur.

Pour faire connaître ces travaux, des articles et une rubrique récurrente du *SIC Mag* ont été rédigés, des animations ont été faites aux congrès. Enfin, 5 vidéos ont été tournées, accessibles sur le site de l'Ordre, présentant un sujet ou un outil relatif aux professions libérales.

Le comité a par ailleurs signé des partenariats : convention avec l'Ordre des infirmiers, Congrès des praticiens intervenant en bloc opératoire... et a échangé régulièrement avec les pouvoirs publics, les associations agréées et les ordres professionnels, afin de suivre l'actualité des professions libérales et de les accompagner au mieux.

### On s'en souvient !

Le simulateur Professions libérales ? Il compare les charges sociales et fiscales dans le cadre d'un exercice individuel relevant des BNC et dans le cadre d'une SEL à l'IS. Chaque année, nous intégrons les mesures des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale. Et quelles réformes ! PFU, modification du périmètre de la CIPAV, remplacement du RSI par la sécurité sociale des indépendants... Mais quelle satisfaction aussi, car c'est l'un des outils préférés des abonnés du kit mission !

### À CONSULTER



Kit mission « Bien conseiller  
les professions libérales »



Présentation du simulateur  
« Professions libérales »



Dossier spécial « Professions  
libérales » de la RFC (mai 2019)



François JÉGARD

**Le comité souhaitait proposer des outils permettant la mise en œuvre de la mission au travers d'un guide pratique dématérialisé, promouvoir la mission d'accompagnement dans une opération de mécénat auprès des pouvoirs publics et du grand public, promouvoir la mission mécénat auprès des entreprises et inciter les chefs d'entreprise à faire du mécénat. Enfin, il voulait accompagner au mieux les experts-comptables dans la mission mécénat, que leur client soit la société mécène ou le bénéficiaire.**

**12**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL  
DU COMITÉ



**13**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**+ de 20**

OPÉRATIONS ORGANISÉES



**1**

GUIDE DU MÉCÉNAT  
ACTUALISÉ (PARUTION  
EN NOVEMBRE 2020)



**1**

KIT D'EXPOSITION EN  
RÉALITÉ AUGMENTÉE  
RÉALISÉE



Le comité s'est employé à diffuser le cadre législatif et les bonnes pratiques et à promouvoir le mécénat d'entreprise au niveau national et régional à travers des actions significatives : « Les chemins du mécénat », lancés au Conseil supérieur en février 2018, puis déclinés dans toute la France (une douzaine de manifestations organisées dans les Conseils régionaux) ; des animations (au FNAF, au Congrès de Clermont Ferrand en 2018, webinaire en juin 2020 « Aider et accompagner les acteurs de la culture à faire face à la crise COVID-19 »...).

Le comité a impulsé et relayé les actions locales initiées par les correspondants mécénat des Conseils régionaux, notamment en matière de création de pôles mécénat, et mis en œuvre le partenariat avec le ministère de la Culture en lien avec les correspondants mécénat des institutions signataires (CCI, notaires, avocats), notamment à travers des réunions techniques interprofessionnelles (sujets fiscaux, mécénat de compétences...) et sa participation aux séminaires des correspondants mécénat et aux journées d'échanges de la Mission Mécénat du ministère de la Culture.

### On s'en souvient !

La soirée de lancement « Les chemins du mécénat » au Conseil supérieur le 13 février 2018 fut un événement central dans l'impulsion des diverses manifestations déployées dans toute la France ces deux dernières années, en partenariat avec le ministère de la Culture, pour promouvoir le mécénat auprès des experts-comptables et de leurs clients chefs d'entreprise.

### À CONSULTER



Lancement national des  
« Chemins du mécénat »



Webinaire « Aider et accompagner les  
acteurs de la culture à faire face à la  
crise COVID-19 : retour d'expérience et  
perspectives »



Éric BOURON

**La transmission-reprise d'entreprise constitue un formidable levier de développement des missions de conseil visant à étoffer le champ des possibles pour la profession. Le comité s'est attaché à élaborer des outils techniques et opérationnels pour les cabinets ; à promouvoir des missions de cession-acquisition auprès de la profession, du marché et de l'environnement institutionnel, en développant des partenariats et l'interprofessionnalité ; à contribuer aux projets de loi pour faire évoluer les textes en lien avec la pratique de la transmission-reprise d'entreprise.**

**20**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL  
DU COMITÉ

**16**  
RÉUNIONS ORGANISÉES

**18**  
OPÉRATIONS ORGANISÉES

**15**  
SUPPORTS PUBLIÉS

Le comité a élaboré ou mis à jour plusieurs guides et kits mission pour accompagner dans les meilleures conditions aussi bien les cédants que les repreneurs. Il a créé un autodiagnostic cession/transmission et mis en place une lettre périodique *Actu Experts Transmission-reprise* pour permettre à la profession d'être régulièrement alertée sur l'actualité. Il a publié de nombreux articles (*SIC Mag, RFC, EcoRéseau Business...*) et noué des partenariats notamment avec le CRA. Le comité s'est distingué lors de sa contribution à la loi Pacte en portant notamment deux propositions : la première en vue de favoriser l'usage du crédit vendeur, la seconde en vue d'obtenir l'assouplissement du « Pacte Dutreil ». Enfin, le comité a souhaité innover en développant la Plateforme Reprise, pour favoriser la mise en relation par l'expert-comptable de cédants avec de potentiels repreneurs.

#### **On s'en souvient !**

La Plateforme Reprise [www.business-story.biz/reprise](http://www.business-story.biz/reprise) a été officiellement lancée à l'occasion du Salon des Entrepreneurs de Paris, les 5 et 6 février 2020. À cette occasion, un espace dédié à la Plateforme Reprise sur le stand de l'Ordre a permis de recevoir les premiers repreneurs potentiels. Cette base de données novatrice totalise aujourd'hui près de 150 profils de repreneurs et ambitionne de permettre à la profession de se positionner au cœur des flux de la transmission.

#### **À CONSULTER**

 **Lettre *Actu Experts*  
Transmission-reprise**

 **Plateforme Reprise**

 **Travaux du comité**



Claude CAZES

**La commission Évaluation CNCC et du Conseil supérieur avait pour mission de mettre à disposition des professionnels du chiffre des outils pour communiquer auprès des clients sur ces missions d'un haut niveau de technicité ainsi que des outils pratiques pour réaliser ces missions (exemple de lettre de mission, diagnostic...).**

Dans le cadre du rapprochement physique de la CNCC et du Conseil supérieur, début 2019, les élus des deux institutions ont considéré qu'il serait pertinent de regrouper les deux commissions Évaluation dans une même structure. Une offre relativement complète concernant la formation continue des professionnels existe. Les contenus des supports, issus de l'offre CNCC Formation et CFPC, sont revus et actualisés régulièrement par les membres de la commission.

Un guide méthodologique de l'évaluation des préjudices a été rédigé par un groupe de travail constitué de membres de la commission. Ce dernier devrait paraître dans les prochains mois.

**40**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION



**7**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**4**

OPÉRATIONS ORGANISÉES



**4**

SUPPORTS PUBLIÉS



### On s'en souvient !

« L'Observatoire de la valeur des moyennes entreprises » étudie l'évolution de l'activité du marché des fusions-acquisitions et des LBO ainsi que l'évolution du prix d'achat des moyennes entreprises françaises. La commission Évaluation CNCC et du Conseil supérieur a transmis aux professionnels, mi-septembre 2020, la 9<sup>e</sup> édition de l'Observatoire. Cet outil, créé initialement par la commission Évaluation de la CNCC, a été pour la première fois diffusé aux experts-comptables.

### À CONSULTER



9<sup>e</sup> édition de l'Observatoire de la valeur des moyennes entreprises



Fiches marketing Évaluation « clients » et « cabinet »



William NAHUM

**Le comité devait élaborer des outils en vue de permettre au cabinet d'expertise comptable d'assister leurs clients dans le traitement de difficultés économiques et financières ; promouvoir la prévention auprès de la profession et du grand public ; sensibiliser les juridictions consulaires à la désignation des experts-comptables en qualité de mandataire *ad hoc* ou de conciliateur ; contribuer activement à l'élaboration de projets de loi.**

Outre les publications de lettres de mission et d'ouvrages en matière de procédure amiable et collective, afin d'anticiper le plus en amont possible les difficultés économiques et financières et d'encourager la diligence des dirigeants d'entreprise en la matière, le comité a élaboré un autodiagnostic « Prévention des difficultés ». Le comité a aussi travaillé étroitement avec les autres institutions du chiffre et du droit dont les professionnels pratiquent l'accompagnement des entreprises en difficulté. Le comité s'est distingué en étant force de proposition en faveur de la prévention et du rebond. Il a contribué à l'action des 70 Centres d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP).

**18**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DU  
COMITÉ



**10**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**12**

OPÉRATIONS ORGANISÉES



**15**

SUPPORTS PUBLIÉS



### On s'en souvient !

Le comité a, concomitamment à l'élaboration du guide « L'expert-comptable mandataire *ad hoc* et conciliateur », souhaité sensibiliser les juridictions consulaires à la désignation des experts-comptables en qualité de mandataire *ad hoc* et de conciliateur : un geste fort en faveur de la prévention. Il a participé à la mission initiée par le ministère de la Justice favorisant la détection, la prévention et l'accompagnement des dirigeants en ces temps troublés par la crise COVID-19.

## À CONSULTER



Guide de l'accompagnement des  
entreprises en difficulté



Site du CIP national



Les travaux du Comité prévention



Frédéric ESPIRAT

**L'objectif de ce comité était d'accompagner les professionnels dans la réalisation de missions de conseil à forte valeur ajoutée autour de la thématique du conseil patrimonial en proposant des outils opérationnels, immédiatement utilisables : lettre *Actu Experts* Conseil patrimonial, ateliers du changement, webinaires...**

Le comité a voulu initier les professionnels au conseil patrimonial pour qu'ils puissent accompagner les dirigeants d'entreprise dans leurs besoins nécessitant une réflexion globale à caractère patrimonial. Pour cela, il a mené plusieurs actions d'information et de communication : organisation d'un événement digital, rédaction d'un dossier spécial publié dans la *RFC*, participation à un « atelier du changement » présenté en région et en webinaire national, rédigé de nombreux articles dans le *SIC Mag* et conçu une lettre *Actu Experts* et des fiches marketing...

**5**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DU  
COMITÉ



**18**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**1**

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ



**8**

SUPPORTS PUBLIÉS



### On s'en souvient !

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la crise COVID-19, la Journée du conseil patrimonial, initialement prévue en juin 2020 à Paris, a dû être repoussée, puis remplacée par un webinaire proposant trois tables rondes distinctes au mois d'octobre. The show must go on !

### À CONSULTER



Webinaire Conseil patrimonial



Dossier *RFC* sur le conseil patrimonial



Lettre *Actu Experts*  
Conseil patrimonial



Max PEUVRIER

**L'objectif de ce comité était d'accompagner les professionnels dans la réalisation de missions de conseil à forte valeur ajoutée autour de la thématique du financement, en proposant des outils opérationnels immédiatement utilisables : exemples de lettre de mission, différents guides (financement, crowdfunding...), applications informatiques visant à aider les experts-comptables à effectuer des demandes de financement pour le compte de leurs clients, après avoir obtenu l'accord de ces derniers.**

**6**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DU  
COMITÉ

**12**

RÉUNIONS ORGANISÉES

**10**

OPÉRATIONS ORGANISÉES

**8**

SUPPORTS PUBLIÉS

Le comité n'a cessé de faire évoluer et grandir le dispositif réunissant le Conseil supérieur et les principaux réseaux bancaires. À l'été 2018, une nouvelle application informatique, développée sur le portail sécurisé Conseil Sup' Network, a été lancée. En septembre 2020, l'ensemble des neuf conventions de partenariats a été prorogé de deux ans par voie d'avenants et le plafond maximal de la demande de financement a été porté à 200 K€, contre 50 K€ auparavant. Mi-septembre 2020, un dixième réseau bancaire a rejoint le dispositif 200 K€. Un process a également été élaboré avec les équipes de Bpifrance permettant à l'expert-comptable de compléter en ligne le dossier de demande de prêt rebond flash sur les sites internet spécifiques Bpifrance, développés pour les régions Auvergne Rhône-Alpes et Ile-de-France notamment. Enfin, le comité a participé à la rédaction de l'édition 2020 du « *Guide du routard du financement* » qui est parue à l'occasion du dernier Salon des entrepreneurs de Paris.

### On s'en souvient !

Lors du confinement, le Comité financement et la DSI du Conseil supérieur ont travaillé sur le développement d'une application spécifique pour les experts-comptables sur le portail Conseil Sup' Network pour les demandes de Prêts Garantis par l'État (PGE) souhaitées par leurs clients. Cette application, développée en un temps record, s'appuie en grande partie sur l'architecture du formulaire du dispositif Crédit 200 K€ et peut être utilisée jusqu'à la fin du dispositif.

### À CONSULTER



Conseil Sup' Network – plateforme  
ordinale des solutions connectées



Dispositif Crédit 200 K€



Application dédiée aux prêts garantis  
par l'État (PGE)



François JEGARD

**Le comité a veillé à mettre en place des outils destinés aux professionnels comptables pour qu'ils puissent intégrer les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leurs missions, pour qu'ils soient à même de proposer des missions spécifiques au développement durable à leurs clients et pour qu'ils soient en mesure de mettre en place une démarche RSE dans leur cabinet. Le tout dans une optique de performance globale des cabinets et des clients.**

**1**

WEBINAIRE



**4**

ÉDITIONS DU TROPHÉE  
RSE ET PERFORMANCE  
GLOBALE : 13 ENTITÉS  
RÉCOMPENSÉES



**22**

PARTICIPATIONS À DES  
ÉVÉNEMENTS, DÉBATS ET  
INTERVIEWS



**13**

ARTICLES PUBLIÉS



Durant ces quatre ans, le comité n'a eu de cesse d'assurer une visibilité à la profession pour ancrer sa légitimité à intervenir sur des sujets RSE. Participation à des salons : 1<sup>re</sup> participation au Parlement des Entrepreneurs d'Avenir, en 2020, dont la 10<sup>e</sup> édition avait pour thème « Humanisons le progrès », participation au salon Pro durable (y compris en 2019), animations d'ateliers au Salon des entrepreneurs, au Forum national des associations mais aussi organisation du 20<sup>e</sup> Trophée RSE et performance globale (20 ans déjà !). Le comité a organisé plusieurs webinaires ou conférences (ANC) et mis à disposition des consoeurs et confrères des outils pour développer au mieux des « missions RSE » : éco-organismes (CSN, déclaration annuelle), bilan carbone, webinaire, articles, etc. Enfin, des liens étroits ont été noués avec des partenaires (Bpifrance, Global Compact France, EcoVadis, Ademe, APF, CESE...), donnant parfois naissance à des interviews d'experts !

### On s'en souvient !

« RSE, moteur de croissance pour les PME », tel a été le thème retenu pour la 1<sup>re</sup> émission web TV du Conseil supérieur, « *À Vous Cognacq-Jay* », organisée pendant la semaine du Développement durable 2018 et dans le cadre des Rencontres de la Performance du Comité RSE. L'occasion de découvrir des offres existantes en matière de RSE afin de développer des missions de conseil dans les PME (environnement, rôle RH, mobilisation internationale et croissance des PME), en s'appuyant sur la RSE, levier important de performance.

### À CONSULTER



Conseil Sup' Network – plateforme  
ordinale des solutions connectées



Webinaire « RSE, moteur de  
croissance pour les PME »



Trophée RSE et performance globale



Arezki MAHIOUT  
2017-2019



Adam NICOL  
2019-2020

**9**  
ARTICLES RÉDIGÉS

**1**  
JOURNÉE DE  
L'INTERNATIONAL  
ORGANISÉE

**6**  
INTERVENTIONS  
INTERNATIONALES

**8**  
OUTILS DÉVELOPPÉS POUR  
LA PROFESSION

**Le comité avait pour objectif d'accompagner au mieux les experts-comptables ayant des clients et prospects présentant un potentiel à l'export, souhaitant s'implanter en France ou à l'étranger ou développant leurs marchés à l'international.**

**Il a ainsi proposé aux professionnels un panel d'outils techniques (diagnostic, site internet, formations, ouvrage, etc.) pour réaliser ces missions, ainsi que des outils de communication pour les promouvoir (fiches marketing, plaquettes de communication, etc.).**

Le comité a pu s'appuyer sur des membres volontaires et engagés pour proposer des articles destinés à la profession et ses autres parties prenantes, participer à des travaux avec des partenaires (Team France Export, Observatoire du financement, Bercy sur le sujet du Brexit, 10<sup>e</sup> Palmarès du Moci, etc.). Durant la crise COVID-19, le Comité a alimenté au fil de l'eau une FAQ dédiée, et a élaboré des outils pour la profession. Un diagnostic export a ainsi été créé et mis à disposition des confrères afin d'accompagner le client dans sa démarche de développement à l'international et de sécuriser son projet. Cet autodiagnostic a permis aux entreprises d'apprécier leur degré de maturité pour exporter. Les fiches marketing « *Accompagnement à l'international* », le replay de l'émission « *Follow l'expert* » sur *BFM Business* sont venus compléter cette palette. Avant la fin 2020, s'ajouteront un guide « *Les Experts-Comptables et l'international* », des fiches pays et des plaquettes de communication.

### On s'en souvient !

Le comité organise sa première Journée de l'international le 24 novembre prochain. Cet événement permettra de rencontrer des partenaires et entreprises du domaine, de se former sur une large palette de missions grâce à des ateliers techniques et des outils dédiés. Des témoignages de clients renforceront la pertinence et l'importance de l'accompagnement délivré par notre profession en faveur de l'économie française. Plaçons l'international au cœur des préoccupations de la profession dans le contexte économique mondial que nous traversons !

### À CONSULTER

 **Diagnostic Export**

 **Dossier thématique « *Mission d'accompagnement à l'international* »**

 **Fiche marketing « *Accompagnement à l'international* »**



Alain FONTANESI

**La commission s'est attachée à promouvoir le rôle de la profession auprès des exploitants agricoles. Elle a mis à sa disposition des outils techniques pour l'accompagner dans ses missions de conseil. Elle a encouragé la mise en place de synergies avec les acteurs du monde agricole et a été force de propositions auprès des pouvoirs publics, notamment de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Elle a piloté diverses actions opérationnelles visant à développer et actualiser les compétences des experts-comptables dans le domaine agricole et à mieux faire connaître la profession, notamment avec le Master II Aspects Juridiques et Comptables de l'Entreprise Agricole, la Bourse aux mémoires agricoles et le Prix BTS ACSE.**

**25**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE  
LA COMMISSION

**13**

RÉUNIONS ORGANISÉES

**26**

BROCHURES CRÉÉES  
OU ACTUALISÉES

**12**

NOTES TECHNIQUES  
RÉALISÉES PENDANT  
LA CRISE COVID-19

**16**

PARTENAIRES DU MONDE  
RURAL RENCONTRÉS

Afin de répondre aux attentes du terrain, la commission a élaboré son plan d'actions en concertation avec ses membres, représentant chaque Conseil régional, et d'autres organisations proches de la profession du chiffre : l'UNECA, la FCGAA, l'UNAGRI notamment. Attachée à représenter l'ensemble de la profession auprès des différents acteurs du monde rural, son action s'est traduite par la participation de l'Ordre à différents projets interprofessionnels (Expertis avec les Jeunes agriculteurs et les notaires ; groupe de travail sur les départs précipités des exploitants piloté par l'APCA) et à plusieurs auditions auprès du ministère et de parlementaires. L'Ordre a présidé le groupe de travail de l'ANC qui a conduit à intégrer les spécificités agricoles dans le plan comptable général et a participé au groupe de travail sur les coopératives agricoles. Sa collection de brochures techniques a été enrichie et actualisée chaque année. La commission a développé les actions déjà mises en place : le Master II Aspects Juridiques et Comptables de l'Entreprise Agricole en lien avec le Conseil supérieur du Notariat, la Bourse aux mémoires agricoles et le Prix BTS ACSE en lien avec les Conseils régionaux. En 2019, elle a participé au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA) en proposant au public divers ateliers techniques.

### On s'en souvient !

La nouvelle brochure technique consacrée aux exploitations agricoles en difficulté présente les spécificités des mesures de prévention et des procédures collectives applicables à ce secteur, et leur impact sur les principales dispositions du droit rural. Conçue dans une démarche interprofessionnelle, avocats, banques, juges... ont apporté leur regard sur le sujet, et leur témoignage sur la complémentarité de leur intervention avec celle de l'expert-comptable.

### À CONSULTER



Brochure technique « *Exploitations agricoles en difficulté* »



Page du site privé de l'Ordre consacrée à l'Agricole



Page du site public de l'Ordre consacrée à l'Agricole



Lucie DESBLANCS  
2017-2019



Max PEUVRIER  
2019-2020

**Le comité avait pour principaux objectifs d'encourager et d'aider les membres de l'Ordre à s'investir dans le secteur public (collectivités et satellites) en leur apportant les outils techniques et la formation nécessaire ; de faire connaître et reconnaître la profession auprès de nouveaux clients et d'aider les cabinets à communiquer en ce sens. Il s'est aussi attaché à promouvoir les missions relatives à la vie politique et notamment la mission légale mise en état d'examen des comptes de campagne électorale et les travaux s'y rapportant.**

Le comité, complété du Club, a développé de nombreux outils d'aide aux experts-comptables pour les initier ou leur permettre de se perfectionner dans le secteur public, notamment grâce à la formation VISA secteur public, formation certifiante dispensée via le CFPC. Ainsi, des groupes de travail ont été formés afin de publier des guides pratiques dont un qui regroupe les principales missions de l'expert-comptable dans le secteur public (uniquement consultable ou téléchargeable en ligne). Les membres de ces groupes ont participé à de nombreuses conférences organisées, soit au Conseil supérieur, soit au Congrès, au salon des maires de France ou bien à des webinaires. Les permanentes du secteur ont contribué à valoriser les travaux, en centralisant les projets et en assurant la rédaction de divers articles dans le *SIC Mag* et dans la *RFC*.

**+ de 20**  
PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DU  
COMITÉ

**54**  
RÉUNIONS ORGANISÉES  
DONT 30 DÉDIÉES AUX  
COMPTES DE CAMPAGNE

**10**  
RENCONTRES DU CLUB  
SECTEUR PUBLIC

**8**  
ÉVÉNEMENTS DONT  
2 PARTICIPATIONS AU  
SALON DES MAIRES

**4**  
GUIDES PUBLIÉS

### On s'en souvient !

Grâce au travail effectué, les relations se sont renforcées entre le comité et la Cour des comptes pour travailler de concert sur la mise en œuvre de la certification des comptes des collectivités locales. L'obtention de trois missions réservées aux experts-comptables a été précisée. Certains experts-comptables du comité travaillent encore aujourd'hui sur la phase expérimentale.

### À CONSULTER

 **Guide des missions de l'expert-comptable dans le secteur public**

 **Webinaire du secteur public**

 **Webinaire sur la pré-certification des comptes des collectivités**



Chakib HAFIANI

**Ce comité avait pour vocation d'encourager et d'aider les membres de l'Ordre à s'investir dans le secteur des associations et fondations en plein développement, en leur apportant les outils techniques et la formation nécessaires. Le Groupe de travail « CSE », qui lui était rattaché, a élaboré et actualisé des guides à l'usage des confrères souhaitant s'investir dans la mission légale d'assistance aux CSE et de présentation de leurs comptes annuels.**

**+ de 15**  
MEMBRES POUR LE  
GROUPE DE TRAVAIL CSE ET  
PLUS DE 20 MEMBRES POUR  
LE GROUPE DE TRAVAIL  
ASSOCIATIONS

**19**  
RÉUNIONS ORGANISÉES  
PAR CHACUN DES GROUPES  
DE TRAVAIL

**+ de 100**  
ÉVÉNEMENTS PHYSIQUES  
ET DIGITAUX

**23**  
SUPPORTS D'ANIMATION

**16**  
SUPPORTS RÉALISÉS AVEC  
DES TÉLÉCHARGEMENTS  
SUR BIBLIORDRE POUVANT  
MONTER À PLUS DE 4 000  
ET DES VENTES SUR LA  
BOUTIQUE POUVANT  
ATTEINDRE 5 000 VENTES

Le comité s'est structuré en deux groupes : un premier groupe a veillé à actualiser, notamment suite aux importantes ordonnances dites Macron, les ouvrages destinés à aider les consœurs et confrères dans leurs missions auprès des CSE (deux guides, charte des bonnes pratiques, plan de comptes des CSE, dossier de travail, lettres de mission). Il a aussi publié une lettre d'actualité trimestrielle diffusable aux cabinets et aux CSE et proposé des ateliers/conférences notamment aux congrès de l'Ordre. Un second groupe, a concentré ses efforts sur la réforme comptable du secteur associatif. L'implication fut forte pour mettre à la disposition des consœurs et confrères des outils techniques à jour (deux guides, dont un nouveau réalisé avec la CNCC, plan de comptes, dossiers de travail, nouvelle formation CFPC). Parallèlement, le comité a initié des rencontres sur tout le territoire (en plus de la manifestation nationale du FNAF) pour accroître la visibilité de la profession et ses services aux acteurs du monde associatif et réalisé deux publications spéciales destinées à ce marché.

### On s'en souvient !

Nous avons vécu un grand moment d'émotion lorsque le Conseil supérieur a remis, à l'occasion du FNAF, le prix « Coup de Cœur », à l'association Phoenix et Dragons, qui accompagne les femmes atteintes du cancer du sein, en développant des activités d'aviron pour « ne plus ramer seule » et se soutenir collectivement dans cette épreuve. Une réception conviviale s'est aussi tenue au Conseil supérieur permettant aux consœurs et confrères de partager des moments privilégiés avec les acteurs du monde associatif.

### À CONSULTER

 **Retour sur le Forum national des associations et fondations du 16 octobre 2019**

 **Les ouvrages relatifs au secteur associatif**

 **Webinaire du 16 juin 2020 (replay) : Incidences du COVID-19 sur les comptes des associations et leur gouvernance**

# Stratégie numérique

« Nous nous sommes attachés, compte tenu des disparités numériques et technologiques observées au sein des cabinets, à sensibiliser et à doter d'outils nos membres. Avec le 74<sup>e</sup> Congrès, qui avait pour thème « L'expert-comptable au cœur des flux », nous avons pris très tôt en main les chantiers de la dématérialisation, de la facture électronique, qui va se généraliser à horizon 2023-2025, et de la data, matière première essentielle de la création de valeur digitale pour les cabinets.

**SANAA MOUSSAÏD,**  
présidente du secteur  
Stratégie numérique  
et vice-présidente  
du Conseil supérieur





Sanaa MOUSSAÏD

**La commission Numérique voulait favoriser la transition numérique des cabinets et de leurs clients en les accompagnant ; développer de nouvelles missions pour permettre à l'expert-comptable de devenir l'Expert numérique de demain ; promouvoir l'EDI par le biais d'EDIFICAS, membre de l'UN/CEFACT (instance internationale gérée par l'ONU), et servir de point de convergence pour permettre la réalisation de recommandations pour faciliter et normaliser le commerce électronique (participation, depuis 2018, au projet de mapping et normalisation comptable et audit dans l'objectif de jeter des ponts entre les modèles de langages existants) ; structurer, confirmer et renforcer la place de l'expert-comptable, interlocuteur incontournable, au cœur de ces flux.**

La commission Numérique a élaboré une boîte à outils pour accompagner les experts-comptables à chacune des étapes de leur transformation.

**Étape 1** : Sensibiliser – Pour saisir les enjeux mais aussi les freins pour la profession

› Des fiches, des outils et des formations pour s'acculturer et se sensibiliser

**Étape 2** : Choisir sa stratégie – Pour faire un choix pour le futur et se positionner

› Des outils pour évaluer sa maturité numérique et adopter une stratégie de marketing digital sur les réseaux sociaux...

**Étape 3** : Bâtir les services de demain – Pour tirer parti de la technologie et ouvrir le champ des missions de la profession

› Des outils pour faire un choix de positionnement (test d'affinité aux missions d'aujourd'hui et de demain), des kits missions pour accompagner pas-à-pas l'expert-comptable sur de nouvelles missions et des partenariats (École Centrale de Lyon, CNIL, France Num)

**Étape 4** : S'équiper – Pour mieux collaborer et booster ses performances

› Des outils et des guides pour identifier les solutions adaptées à sa structure (guide des solutions « métiers », check-list des éléments à valider avant de souscrire à une nouvelle solution, fiches digital workplace, questionnaire cloud...)

**Étape 5** : Anticiper – Pour s'appuyer sur les réflexions prospectives de l'Ordre et y voir plus clair sur les évolutions métiers

› Des guides et fiches prospectives (data, IA, blockchain), une application concrète de la blockchain (blockchain des diplômés), un POC data.

**68**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE LA  
COMMISSION



**2**

JOURNÉES DU NUMÉRIQUE



**4**

WEBINAIRES



**+ de 50**

ANIMATIONS EN RÉGIONS

**19**

SUPPORTS PUBLIÉS



### On s'en souvient !

Parce que la data est un enjeu stratégique, nous avons noué un partenariat avec l'École Centrale de Lyon pour formuler des recommandations sur l'outil rêvé en matière de data, former les experts-comptables au big data. Nous avons rédigé un guide data pour comprendre les enjeux et la nécessité de les exploiter et lancé un POC (PROOF OF CONCEPT) pour accompagner la profession dans sa transformation ; faciliter l'innovation ; montrer aux professionnels la voie à suivre en matière de transformation digitale et s'assurer de la bonne compréhension des besoins métiers par les éditeurs.

### À CONSULTER



**La boîte à outils pour réussir votre transformation et plonger au cœur des flux**



**Infographie des outils numériques à chaque étape de sa transformation**



**EDIFICAS**



Dominique PÉRIER

**Le principal objectif de ce comité était de mettre à disposition des experts-comptables des outils sur les sujets majeurs : le cloud, le bulletin de paye électronique, la facture électronique, le coffre-fort numérique, le système d'archivage électronique.**

Le comité s'est organisé en plusieurs groupes de travail qui ont permis la publication de guides (cloud, dématérialisation), de fiches (BPE, facture électronique, CFN SAE) et de kits missions.

Le comité a également constitué un groupe de travail « plateforme facture électronique » qui a défini les besoins, décidé de lancer la plateforme, rédigé l'appel d'offre et permis le choix de la solution.

Il a activement participé à de très nombreuses réunions organisées par des tiers : le FNFE pour la facture électronique, le CNPS pour les paiements dématérialisés, la DGFiP pour les échanges de factures électroniques en B to B, l'AIFE pour Chorus pro, l'AIGCEV pour le cachet électronique visible, la FNTEC pour l'interopérabilité des CFN, Proconnect (identification professionnelle unique), guichet unique des formalités. Ces rencontres fructueuses ont permis de collecter des informations permettant d'alimenter les groupes de travail et les publications tout en influençant les évolutions à venir. Insister sur la présence de la profession auprès des entreprises a été un enjeu fort de manière à ce que les solutions envisagées soient les plus pertinentes.

**20**

PERSONNES IMPLIQUÉES



**10**

SUPPORTS PUBLIÉS



**25**

ATELIERS- FORMATIONS-  
WEBINAIRES ORGANISÉS



### On s'en souvient !

Le succès du « Guide de la dématérialisation » est sans conteste. Il a battu des records de téléchargement sur un temps très court, à l'issue du 74<sup>e</sup> Congrès. Ce guide a été complété par des fiches essentielles sur la facture, le bulletin de paye, le coffre-fort numérique et le système d'archivage.

### À CONSULTER



**Guide de la dématérialisation :  
facture électronique, bulletin de paye  
électronique, coffre-fort numérique et  
archivage électronique**



**Fiches : Facture électronique,  
La Factor-X, Le portail Chorus-Pro  
comment ça marche ?, Les mentions  
obligatoires**



**Guide cloud**



Sanaa MOUSSAÏD

**Permettre aux experts-comptables de relever les enjeux du numérique et d'identifier les opportunités à saisir pour leurs cabinets, leurs collaborateurs et leurs clients, tels étaient les deux objectifs majeurs du comité. Tous les travaux ont été animés par la volonté de donner les clés d'appréhension de ce nouvel environnement, de sensibiliser aux nouveaux outils numériques de la production comptable, d'inviter la profession à se positionner résolument sur ces nouveaux marchés, source de performance pour les cabinets.**

**72**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LA COMMISSION OU  
LE COMITÉ



**27**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**4**

WEBINAIRES, 1 ÉVÉNEMENT  
DATA ORGANISÉS



**21**

SUPPORTS RÉALISÉS



Le Comité transition numérique a œuvré, avec la participation de ses groupes de travail, au déploiement d'outils pour initier ou poursuivre sa transition numérique. Parmi eux, ceux destinés à se prémunir des cyber-risques (guide de la cybersécurité ; les 10 commandements ; un kit mission), ceux permettant de guider les clients à dématérialiser leurs documents-clés (kit mission dématérialisation), ceux permettant d'adopter une stratégie de marketing digital (guide pratique de l'utilisation des réseaux sociaux, adaptée aux experts-comptables, outil d'accompagnement au marketing digital), ceux permettant une meilleure appropriation du numérique (10 commandements pour réussir sa transition numérique, « Gestion des cabinets – Focus numérique : de l'état des lieux à l'identification des enjeux et freins à la transformation numérique »). D'autres actions menées avaient une portée plus pédagogique : MOOC pour approfondir les thématiques et les outils de la transformation numérique, journées du numérique, webinaires (RGPD, cybersécurité, facture électronique, dématérialisation...).

### On s'en souvient !

Le Comité transition numérique a été une formidable occasion de fédérer la profession au travers d'événements numériques. Ainsi, deux journées du numérique en 2018 et en 2019 ont permis de rassembler plus de 700 personnes pour promouvoir les outils du Conseil supérieur au service de la stratégie des cabinets. Et naturellement, le Congrès « L'expert-comptable au cœur des flux », qui a réuni plus de 6 800 experts-comptables !

### À CONSULTER



**Kit mission « Cybersécurité »**



**Kit mission « Dématérialisation  
des documents clés »**



**Adopter une stratégie de marketing  
digital sur les réseaux sociaux**

# Accompagnement du changement

Le secteur « Prospective et Spécialisations » a été renommé « Accompagnement du changement » à compter de 2019.

La mise en place des compétences spécialisées et l'accompagnement au changement des cabinets constituent des enjeux majeurs pour la profession. Nous l'avons encouragée à la réflexion stratégique pour que chacun définisse son identité et soit acteur de ces évolutions. Une continuité retrouvée dans les thèmes des congrès : Conseil - Stratégie et compétences - Numérique - Marketing, Management et Marque.

**GILBERT LE PIRONNEC,**  
président du secteur  
**Accompagnement du changement**  
et vice-président  
du Conseil supérieur





Gilbert LE PIRONNEC

**La commission Prospective et Spécialités a eu pour mission de projeter ce que pourrait être la profession d'expert-comptable de demain et de proposer un mode opératoire pour la reconnaissance des compétences spécialisées. La commission Accompagnement du changement des cabinets s'est efforcée de donner les clés pour appréhender les leviers stratégiques et de compétence à activer pour construire les cabinets de demain et adopter une attitude de conduite du changement auprès des équipes pour atteindre cette cible.**

**15**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DE LA  
COMMISSION



**20**

RÉUNIONS TENUES



**16**

THÈMES D'ATELIER ANIMÉS



**15**

WEBINAIRES NATIONAUX  
DISPONIBLES EN REPLAY  
AVEC LES SUPPORTS  
ASSOCIÉS



La commission Prospective et Spécialités s'est attachée à identifier les attentes et les besoins du marché. Une étude réalisée par le CSA en 2018 pour le Conseil supérieur les a relevés et comparés à l'étendue des domaines d'intervention des experts-comptables. Cela a permis de mettre en place des spécialités et d'identifier les efforts à fournir pour mieux les faire connaître. En lien avec le secteur régalié, les textes de la profession ont évolué et les compétences spécialisées ont été mises en œuvre. La commission Accompagnement du changement s'est distinguée par le projet transverse des « Ateliers du changement ». Ces derniers ont permis de sensibiliser les experts-comptables non seulement à l'organisation du cabinet en leur proposant une trajectoire d'évolution susceptible d'améliorer leur niveau de maturité sur les fonctions marketing et management, mais aussi à l'orientation stratégique à moyen / long terme qu'ils devaient opérer en s'appuyant sur le déploiement du numérique et des missions de conseil.

### On s'en souvient !

Après la mise en place de la reconnaissance des compétences spécialisées, et face aux nouvelles attentes des cabinets et des clients en cette période de crise COVID-19, le concept des « Ateliers du changement » a évolué. Les acteurs du projet se sont adaptés et ont saisi des outils technologiques à disposition pour mieux accompagner les experts-comptables dans leur transformation. Ainsi, ce sont plus d'une vingtaine d'« Ateliers du changement » qui ont été animés sous forme de webinaires, disponibles en replay.

### À CONSULTER



La plateforme « Mon Espace Ordinal »



Les compétences spécialisées en  
10 questions-réponses



Les webinaires et les supports  
des ateliers du changement



Thierry ONNO

**Le comité a orienté sa feuille de route autour des sujets liés aux techniques d'organisation et de gestion des cabinets d'expertise comptable. Identifier et partager les bonnes pratiques en matière de gestion des cabinets, repérer les plus innovantes et fournir aux consœurs et confrères les outils nécessaires à leur adoption ont été des préoccupations de tous les instants. La veille des initiatives en termes de management et de gestion des ressources humaines a aussi été au cœur de son action.**

**25**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DU  
COMITÉ



**31**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**2**

« ATELIERS DU  
CHANGEMENT » ET  
7 ANIMATIONS EN RÉGIONS



**10**

FICHES SUR LA  
THÉMATIQUE DU  
MANAGEMENT EN PÉRIODE  
DE CRISE COVID-19



Les membres du comité ont travaillé sur un certain nombre de sujets et thématiques : ceux qui avaient trait au management des cabinets, ceux qui touchaient l'amélioration du recrutement au sein des cabinets et ceux liés à leur performance. De nombreuses études ont été menées : études sur les pratiques managériales des cabinets vues par les experts-comptables, sur les pratiques managériales des cabinets vues par les experts-comptables stagiaires, étude sur la gestion des cabinets ; tandis que des ouvrages étaient édités, notamment le « Guide des bonnes pratiques managériales » réalisé à partir d'entretiens qualitatifs menés par *Opinion Way* avec des consultants, des recruteurs, des experts-comptables innovants et des mémorialistes. Le comité a eu à cœur d'améliorer le site hubemploi, après avoir mené une enquête sur son utilisation, pour lui apporter des fonctionnalités supplémentaires susceptibles de mieux répondre aux besoins de recrutement des experts-comptables.

### **On s'en souvient !**

Nous avons réussi lors du 75<sup>e</sup> congrès à mobiliser Pascal Dupraz, l'entraîneur du Stade Malherbe de Caen, pour débattre sur le leadership et recueillir son témoignage sur la manière de motiver les équipes. Cela nous a permis de mettre en évidence « qu'animer un cabinet » est un sport de tous les jours, avec des chiffres à atteindre, des équipes à bien choisir et à entraîner pour qu'elles donnent le meilleur au quotidien. À nous, maintenant, d'intégrer ces techniques de management pour rendre nos cabinets attractifs et toujours plus performants.

### **À CONSULTER**



hubemploi



Les pratiques managériales des  
cabinets vues par les experts-  
comptables



Réinventez votre management pour  
sortir grandi de cette crise sanitaire



Frédérique GOIGOUX

**Le comité souhaitait accompagner les experts-comptables pour les aider à structurer une démarche marketing simple et efficace. Pour cela, il s'est attaché à mettre à leur disposition des outils et supports didactiques ; à relever les défis d'une profession en mutation qui doit faire face à un contexte concurrentiel nouveau et diversifier son champ d'action tout en le faisant savoir ; à intégrer la démarche marketing de manière transversale dans les travaux des autres commissions, notamment (mais pas seulement) par le biais des fiches marketing (cabinet et client).**

**11**

PERSONNES IMPLIQUÉES  
DANS LE TRAVAIL DU  
COMITÉ



**26**

RÉUNIONS ORGANISÉES



**9**

OPÉRATIONS MENÉES,  
Y COMPRIS EN RÉGIONS



**70**

FICHES MARKETING ET  
MARK'ACTION RÉALISÉES



**2**

OUVRAGES PUBLIÉS

Le comité, pour encourager les pratiques marketing au sein des cabinets, a mené une enquête poursuivant 2 objectifs : savoir comment la fonction marketing était gérée dans les cabinets et identifier leur niveau de maturité sur le sujet. Le résultat ? La publication d'un guide des pratiques marketing avec deux focus : l'un sur les pratiques marketing vues par les experts-comptables, l'autre, vues par les experts-comptables stagiaires. Le comité s'est aussi attaché à promouvoir le marketing auprès de la profession en nouant un partenariat avec les Trophées Marcom. Enfin, pour améliorer la fonction marketing au sein des cabinets, le comité a réalisé des fiches *Marketing mission* présentant le panel de compétences de l'expert-comptable (volet client et volet cabinet) et des fiches *Mark'action* pour aider les cabinets à structurer leur démarche marketing.

### On s'en souvient !

Lors du 75<sup>e</sup> Congrès, nous avons organisé un débat sur le thème « Comment créer le besoin et convaincre » en exploitant le marketing. Eric Singler, spécialiste du nudge, Geneviève Mottard, présidente de l'Ordre québécois et Stéphane Mallard, spécialiste de la transformation et de la disruption digitales ont chacun apporté leur éclairage. Ont été évoqués les bénéfices de la mise en place d'une démarche marketing en cabinet et valorisé ce qui constitue la force indéniable de l'expert-comptable : l'empathie et la relation de proximité qu'il entretient avec son client. L'expert-comptable, bras droit du chef d'entreprise ? Une certitude !

### À CONSULTER



**Gestion des cabinets – focus sur les pratiques marketing vues par les experts-comptables**



**Trophées Marcom**



**Fiches Marketing Mission**



**Fiches Mark'action**



Gilbert LE PIRONNEC

**L'Observatoire de la profession comptable réalise, pilote, centralise toutes les études, enquêtes, données et analyses de données quantitatives et qualitatives sur notre profession (activité et gestion des cabinets, prospective et métiers de demain, recrutements, numérique, management, marketing...) et nos clients (baromètre *Image PME*, marchés de la profession...), pour poser des constats objectifs sur la situation actuelle, participer à la proposition de solutions ou d'outils, et anticiper l'avenir.**

**7**  
OPÉRATIONS MENÉES  
(CONFÉRENCE DE PRESSE,  
SALONS, CONGRÈS)

**+ de 100**  
ANALYSES NATIONALES ET  
RÉGIONALES *IMAGE PME*  
RÉALISÉES DEPUIS 2018

**12**  
OUVRAGES RÉALISÉS OU  
SUPERVISÉS

**6**  
INFOGRAPHIES RÉALISÉES  
SUR LES CONSÉQUENCES  
DE LA CRISE COVID-19 SUR  
LES CABINETS ET LEURS  
CLIENTS

L'environnement de plus en plus concurrentiel, les évolutions réglementaires, le besoin de conquête de nouvelles missions, la transformation numérique, les difficultés de recrutement et de fidélisation imposent à la profession de s'adapter, voire de se réinventer. Pour alimenter analyses et réflexions sur ces enjeux, l'Observatoire de la profession comptable a été structuré en 2018. Il fonctionne de manière transversale avec les différents commissions, comités et services du Conseil supérieur. Ainsi, l'Observatoire réalise ou pilote les études historiques (activité et la gestion des cabinets, marchés de la profession, guide des réseaux), et a aussi la responsabilité du baromètre *Image PME* et de ses analyses régionales et nationales. Il développe également de nouvelles études ou outils : étude prospective sur la profession et les métiers de demain, étude sur les besoins en recrutement, étude sur le management, le marketing, le numérique dans les cabinets ou encore le guide des solutions métiers.

### On s'en souvient !

En 2018, les Conseils régionaux ont sollicité des analyses régionales à partir des données Statexpert. Les quatre pages *Image PME trimestriels sur l'activité des TPE-PME* ont ainsi été mises gratuitement à leur disposition pour les aider dans leurs communications avec les divers acteurs du monde économique (institutions, branches métiers, Insee, Banque de France, media...). En 2019, *Image PME* a ouvert aux experts-comptables l'indice de chiffre d'affaires jusqu'au niveau sectoriel le plus fin et jusqu'au département.

### À CONSULTER



Étude marchés de la profession



Étude prospective sur la profession  
comptable et les métiers de demain



Guide des solutions métiers